

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1858 LUNDI 4 NOVEMBRE 2013

KINSHASA**Un salon international du commerce et de l'industrie**

Du 6 au 9 novembre, des expositions sont prévues à la Foire internationale de Kinshasa et concernent l'équipement immobilier, la cosmétique, les produits d'entretien, la construction et l'agriculture. Ce salon international du commerce et de l'industrie est censé offrir une plate-forme unique aux exposants pour la mise en valeur de leurs produits et services grâce à des installations et équipements répondant aux normes internationales.

L'accès libre à cette initiative des entreprises nigérienne « Atlantic exhibition » et turque « Meridyen » à travers le projet Ingetrex/RDC exprime suffisamment le souci des organisateurs de faire adhérer la population kinoise au projet. Des assurances ont été données quant à l'intérêt de cette exposition pour les populations et les opérateurs économiques de l'Afrique centrale.

Page 14

FOOTBALL-TRANSFER**V.Club prête Issama Mpeko à Kabuscorp d'Angola**

Le latéral droit international ne fera plus partie de l'effectif de l'AS V.Club de Kinshasa pour la saison 2013-2014. Il va jouer la Ligue des champions d'Afrique avec l'équipe angolaise de Kabuscorp, club vainqueur de la Girabola. L'équipe a le mérite d'avoir engagé, il y a un an, l'ancien champion du monde brésilien Rivaldo et, cette année, d'avoir incorporé en son sein le Camerounais Meyong Ze venu de Vitoria Setubal au Portugal.

Djo Issama Mpeko retrouve dans Kabuscorp d'autres Congolais comme Daniel Mpele-Mpele et Lamy Yakini. Latéral offensif, vif et percutant, il compte vingt-deux sélections et deux buts en sélection A. Il va donc prendre part à la Ligue des champions avec Kabuscorp en 2014.

Page 14

CLASSEMENT DOING BUSINESS 2014**La RDC en désaccord avec la Banque mondiale**

Le ministre du Plan Celestin Vunabandi

Selon le ministre du Plan, Célestin Vunabandi, les enquêteurs n'ont pas été justes dans leur appréciation qui a abouti au maintien de la RDC à la 183e place au classement Doing Business 2014. Une position qui, selon lui, est loin de refléter les efforts entrepris dans l'amélioration du climat des affaires. Tout en rejetant ce classement, le ministre a annoncé que des démarches seront entreprises en vue de saisir officiellement la Banque mondiale (BM) pour une amélioration des investigations de ses experts tant dans la méthode de collecte des données que des personnes ressources capables de livrer des informations objectives sur les réformes en cours.

Il a, par ailleurs, invité les experts de la BM à descendre effectivement sur le terrain au contact des réalités du pays au lieu de ne se limiter qu'aux avis des cabinets locaux et autres transitaires.

Page 13

TOP 10 DES ENTREPRISES PUBLIQUES**Anatole Kikwa en tête de liste**

Anatole Kikwa

Plus de cinq ans après la transformation des entreprises publiques en entreprises commerciales, leur impact sur l'économie demeure à prouver. Nombreuses d'entre elles continuent à fonctionner comme

avant 2008, au moment où le pays était sous la coupe des canards boiteux. Le sondage Les Points, qui a eu le mérite de relancer le débat sur l'apport de chaque entreprise dans l'économie na-

tionale, dresse une liste de dix entrepreneurs qui offrent une nouvelle image à leurs entreprises. De ce groupe, seul cinq directeurs généraux ont atteint la barre de 50%.

En tête de liste se trouve le directeur général de l'Office de gestion du fret multimodal, Anatole Kikwa, avec 64% d'opinions favorables suivi de son homologue de l'Institut national de préparation professionnelle, Maurice Tshibuaba (60%). Du premier, l'on retient plusieurs actions dont l'érection

d'un bâtiment en propre non loin du Boulevard du 30 juin dans la vision de la Révolution de la modernité, la paix sociale et la modernisation de l'entrepôt de Boma.

PRODUCTION MINIÈRE**Près d'un million de tonnes de cuivre d'ici à fin 2013**

Les projections de la Chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) ont confirmé la possibilité d'atteindre les 900.000 tonnes après une croissance déjà fulgurante de 1000% en dix ans, soit de 50.000 à 600.000 tonnes. En attendant la publication le 1er décembre du rapport de l'Itie pour se faire une réelle conviction sur la capacité contributive du secteur minier aux revenus de l'État, les recettes signalées étaient déjà de l'ordre de 700 millions de dollars en 2010, et la tendance en 2012 est à l'augmentation.

Un vrai malaise gangrène cependant le secteur avec la révision en cours du Code minier de 2002. Les miniers reprochent au gouvernement de ne chercher qu'à optimiser ses revenus sans poser les vrais problèmes. Ce qui expliquerait l'abandon des projets d'investissement par certaines grandes sociétés minières, ou encore l'arrêt de l'exploration et du développement de certains sites.

Page 13

ÉDITORIAL

Reconnaissance

Si il fallait une preuve que le Congo est d'ores et déjà perçu par la communauté internationale comme un pays sérieux auquel on peut faire confiance, son élection la semaine dernière au Conseil économique et social des Nations unies par l'Assemblée générale de l'ONU l'apporte de façon claire. Créée en 1946 et forte de cinquante-deux membres, cette institution a pour mission de discuter, de débattre, puis de formuler des recommandations sur toutes les questions qui touchent à l'économie et au social. Voir son représentant y être élu en même temps que des pays comme la Chine, la Corée, la Russie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark est la preuve que le Congo s'est effectivement reconstruit. Venant après son admission à la Commission des droits de l'homme, elle témoigne d'une reconnaissance digne d'être soulignée.

Si nous tenons à le faire ici même, c'est d'abord parce que l'admission du Congo dans ces instances montre combien le Congo est présent à New York sur ce terrain difficile, semé de chausse-trappes, où se discute en permanence l'avenir du monde. C'est aussi parce qu'à l'heure où s'esquisse enfin la réforme de l'ONU attendue et espérée par tant de peuples depuis si longtemps, le Congo voit sa présence renforcée sur le terrain de la gouvernance mondiale. Même si cela ne se voit pas encore, la Maison de verre située sur les rives de l'East River, en plein cœur de Manhattan, est en effet l'objet d'un intense marchandage entre les puissances qui en confisquent la gouvernance dès sa création et les Nations émergentes parmi lesquelles l'Afrique, notre continent, figure au premier rang.

Le Congo n'a peut-être pas la dimension géographique et humaine qui lui garantirait d'avoir un siège permanent au Conseil de sécurité, mais comme son influence ne cesse de croître au sein de l'Union africaine en raison notamment du rôle qu'il joue dans la gestion des crises qui ébranlent le Bassin du Congo, il peut faire entendre avec force la voix de l'Afrique à l'ONU. Et si nous interprétons bien les propos entendus ici ou là, c'est précisément cette ambition qui le meut aujourd'hui.

Peut-on rêver meilleure réponse que celle-là aux attaques imbéciles menées ici et là contre nous et contre nos dirigeants ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'Upads dénonce les critères de sélection des 500 étudiants congolais partis pour Cuba

Dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction le 2 novembre, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) exprime sa gratitude au gouvernement cubain pour cette offre qui vise à réduire le déficit en personnel de santé qu'accuse le Congo.

Mais en examinant les conditions qui ont entouré la sélection des cinq cents étudiants envoyés en formation à Cuba, l'Upads a manifesté son amertume.

Le communiqué a indiqué qu'au lieu du ministère de l'Enseignement supérieur, garant de l'orientation et des bourses, l'offre cubaine s'est vue étonnamment et curieusement être accaparée et gérée par la présidence de la République et le ministère de la Santé au grand dam de l'orthodoxie requise en matière de sélection équitable et des

chances que l'on souhaite égales à tous.

Mauvaise représentativité

« Au moment où l'Upads pense que le Congo doit tendre vers un État-Nation symbolisé par la justice sociale, l'équité et le vivre ensemble harmonieux, le gouvernement, par ces pratiques habituelles, s'emploie à créer des disparités et des préférences tendant à scandaliser et à frustrer tout le peuple congolais. Comment comprendre que, sur 500 bourses d'études offertes gracieusement par un pays ami, plus de 400 boursiers sélectionnés soient originaires de la partie nord du pays, proches du pouvoir, sans tenir compte de l'unité nationale et de la cohésion sociale », a notifié le document.

Cette pratique, a précisé le texte,

qui n'est pas de nature à favoriser le brassage entre les jeunes congolais des différents départements, prouve l'instinct séparatiste et tribaliste des gouvernants. Or, poursuit le communiqué, si l'esprit de bonne gouvernance avait été respecté, chaque département aurait pu bénéficier d'un certain quota de bourses et cela aurait pu jeter les bases d'une fonction publique territoriale.

L'Upads, a indiqué le document, dénonce ces pratiques devenues quasi systématiques et qui mettent à mal la forteresse inébranlable de l'unité et de la concorde nationales. On peut lire, en conclusion, que la construction de l'État-Nation demande suffisamment de responsabilité car, la refondation et la modernisation du Congo passent avant tout par la bonne gouvernance.

Roger Ngombé

CONGO/RDC

Renforcement de la diplomatie parlementaire

Le député national de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Lutundula Apala, s'est entretenu, le 31 octobre à Brazzaville, avec le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, afin de discuter des questions d'intérêt commun.

À la veille de la 33e session de l'Assemblée parlementaire des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), signataire de l'accord de Cotonou, Christophe Lutundula Apala a indiqué : « Nous avons un cadre de concertation institutionnalisé, car l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-

Union européenne est constituée des pays d'Afrique centrale. C'est dans ce cadre que nous nous concertons régulièrement. Nous avons une colonne vertébrale qui nous réunit tous, c'est le fleuve. »

Christophe Lutundula Apala a également annoncé la tenue, du 20 au 27 novembre, de la 26e session de l'Assemblée parlementaire pari-



taire ACP-Union Européenne à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengue, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengue
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

L'opération de dragage le long des quais se poursuit

La nouvelle tranche de travaux porte sur le dragage ou le curage du sable des chenaux depuis le chantier naval jusqu'au port des passagers, situé en amont du Beach. Le coût de l'opération, qui inclut également la formation du personnel, la réhabilitation et l'acquisition des bateaux, est évalué à plus de trois milliards FCFA.

Financés par l'Union européenne, dans le cadre du dixième Fonds européen de développement (FED), à hauteur de 5 millions d'euros (3,280 milliards FCFA), ces travaux s'inscrivent dans la deuxième phase du projet d'appui à la navigabilité dans le port de Brazzaville. Ils consistent à draguer les chenaux d'accès dans les sites portuaires, à curer en profondeur le sable sur une distance importante, depuis les locaux de la direction du chantier naval jusqu'à la gare maritime. L'objectif de l'opération est de faciliter l'accès des bateaux à l'ensemble des quais, en temps réel, quelle que soit la saison.

« Nous sommes ici dans le cadre des débuts des travaux de dragage financés par le dixième FED, qui s'intitule "appui à la navigabilité dans le port de Brazzaville phase II", après la phase I réalisée de 2008 à 2010. Ces travaux de dragage seront réalisés dans une zone qui s'étend de la zone du chantier naval jusqu'à la gare à passagers », a indiqué Alain Robert, administrateur du Groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables pour le Congo et la République centrafricaine, en charge des travaux. Cette opération sera réalisée en deux phases. La première se déroulera du 1er octobre 2013 au 15 mars 2015 ; la deuxième phase interviendra du 15 mars 2015 au 30 mai 2016.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il est prévu la fourniture des engins de dragage ; la réhabilitation des bateaux spécialisés dans l'entretien des voies navigables ; la transformation du bateau-dragueur Kouango en bateau-pousseur.

D'autres éléments tels que la formation du personnel des voies navigables, l'achat des pièces de rechange des bateaux ainsi que des conduites flottantes sont également incorporés.

« La quatrième phase du projet sera consacrée à la formation du personnel, dont le lancement officiel interviendra prochainement, pour un montant de 300 000 euros. La partie opérationnelle du projet, qui a déjà démarré, est consacrée au dragage dont la fin des travaux est prévue au 30 mai 2016 », a précisé Alain Robert.

Finrin Oyé

INDUSTRIE

Une unité de traitement de lait voit le jour à Édou

«Le lait de l'Alima»: il faudrait désormais s'habituer à ce label dans la gamme des produits laitiers vendus au Congo. Une usine de traitement de lait vient, en effet, d'être implantée à Édou, une localité située près de la ville d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Elle a été inaugurée le 2 novembre par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Réalisée avec le concours d'experts brésiliens de la société Asperbras, l'unité a une capacité de production de 8000 litres de lait par jour, a indiqué le directeur général d'Asperbras, José Veiga, peu avant la coupure du ruban symbolique et la visite guidée de l'unité par le chef de l'État. Pour le moment, cette production est de 250 litres de lait par jour, elle atteindra les 400

litres à la fin de l'année et les 1000 litres à partir de 2014, a poursuivi José Veiga.

Le directeur général d'Asperbras a souligné l'ambition de cette unité de couvrir le territoire national par ses produits dont l'offre comprendra en dehors du lait, du fromage et du beurre. La société emploie 20 personnes sur place, alors que son fonctionnement va générer quelque 600 emplois indirects a conclu José Veiga, qui a souhaité que d'autres investisseurs explorent le marché congolais pour y développer diverses activités.

Avant lui, le maire de la communauté urbaine d'Oyo, Jean-Marie Ewengué, a loué l'installation de cette unité de traitement de lait dans sa circonscription et appelé la population à en préserver les installations. Notons qu'autour d'Édou, village natal du président Denis Sassou N'Guesso, se développent depuis quelques années, des activités agro-pastorales qui servent de sous-bassement à la création de petites et moyennes industries du genre de celle qui a été inaugurée ce 2 novembre.

Gankama N'Siah



Coupure du ruban symbolique par le chef de l'État accompagné de son épouse

LE FAIT DU JOUR

UDR-Mwinda : la troisième voie

Ancien député et dirigeant de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), Dominique Basseyla n'avait plus la cote auprès de ses amis dans le parti de l'ancien Premier ministre du gouvernement de transition de 1991-1992, André Milongo.

Ces derniers lui reprochaient, entre autres griefs, d'avoir pris part, sans l'aval du parti, à la concertation politique tenue en début d'année à Dolisie dans le Niari, à l'initiative du gouvernement et, en même temps, de siéger dans les commissions techniques du recensement administratif spécial ; ils le soupçonnaient donc d'acointance avec l'exécutif. Chemin faisant, il avait écopé d'une suspension qu'il jugeait

sans doute trop sévère.

De guerre lasse, Dominique Basseyla vient de quitter cette formation politique, entraînant avec lui une trentaine de haut-placés : « Nous, membres du bureau politique et du Conseil national, avons décidé de mettre fin à nos activités au sein de l'UDR-Mwinda et de poursuivre la lutte dans une nouvelle organisation politique qui va incarner les valeurs réelles défendues par le regretté président fondateur de ce parti, André Ntsatouabantou Milongo », ont-ils expliqué dans une déclaration rendue publique le 28 octobre à Brazzaville.

Il y a quelques années, la première grande secousse qui secoua l'UDR-Mwinda après le décès d'André Mi-

longo en 2007 se solda par la création d'un parti dénommé « UDR-Mwinda authentique » dirigé par Stéphane Ntsatouabantou Milongo, le propre fils de « Ya Milos ». On n'en connaît pas les aboutissants aujourd'hui puisque l'UDR-Mwinda originelle elle-même, si l'on peut se permettre de s'exprimer ainsi, bat de l'aile depuis.

Dans leur déclaration, ceux qui viennent de prendre leurs distances avec Guy Romain Kinfoussia, l'actuel leader de l'UDR-Mwinda de souche, dénoncent en passant « la dérive dictatoriale » de ce dernier, sa volonté d'entraver « l'exercice de la démocratie » et tant d'attitudes qu'ils jugent liberticides. S'ils décident de mettre au jour une nouvelle formation politique, leur propre

parti politique, le temps, toujours aussi patient, se chargera de leur dire s'ils sont eux-mêmes démocrates ou pas.

Mais ils auront tout de même, six ans seulement après la disparition du « candidat de l'espoir » André Milongo, montré aux yeux de leurs partisans et des Congolais qui s'intéressent tant soit peu à leur carrière dans ce domaine que le chemin reste encore long à la classe politique nationale pour trouver des remplaçants valables aux « pères » de la démocratie congolaise révélés par la Conférence nationale souveraine.

Consultez votre tableau de bord : il n'en reste pas beaucoup. Malheureusement !

Gankama N'Siah

Congo Terminal honore les premiers portiqueurs du Congo

Au total 16 agents de Congo Terminal ont reçu leurs attestations de portiqueurs spécialisés en conduite des portiques au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 18 octobre au Terminal à Conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire en présence du directeur général Michel Antonelli

Exécutée en deux phases, cette formation qui a pris fin le 10 août de cette année a débutée le 6 juin. La première s'est déroulée au Havre (France). Elle a concerné les 8 grutiers ayant obtenus les meilleures moyennes lors d'une formation/recyclage, effectuée par le Centre de formation panafricain Bolloré Africa Logistics basé à Abidjan sur une durée 6 mois. Au Havre, les 8 grutiers ont suivi, pendant deux semaines, une formation théorique et pratique sur simulateur. La deuxième phase quant à elle, s'est déroulée au Terminal à Conteneurs du Port de Pointe-Noire. Elle a réuni les 16 candidats, scindés en 8 groupes de 2 personnes. Chacun d'eux a bénéficié de 18 jours de formation théorique et pratique assurée par les formateurs du Centre de formation d'Abidjan. Soit 17 jours en exploitation et une journée pour l'évaluation.

Les résultats des candidats ont révélé que tous ont brillamment réussi les 9 tests proposés et totalisés des notes allant de 163 à 144 sur 166. Des notes bien au dessus de la moyenne générale minimale fixée à 131 sur 166. Les 5 meilleurs notes ont été obtenus par : Malanda Yvon (163), Moutou Makaya Régis (162), Pambou Denis (161), Milandou Harlem (160), Bayonne Habib (158). « Au regard de ces résultats nous pouvons affirmer que les objectifs de cette formation ont été atteints. Objectifs en termes de connaissance théorique, d'habileté de conduite et de comportement individuelle. Pour ce qui est de l'évaluation individuelle, au-delà de tout ce qui a été souligné, ce qui m'a le plus



marqué c'est que, sur les 16 agents, 15 ont été bien notés sur la ponctualité. Ce qui n'est pas une qualité naturelle pour nous congolais. Ceci prouve le sérieux

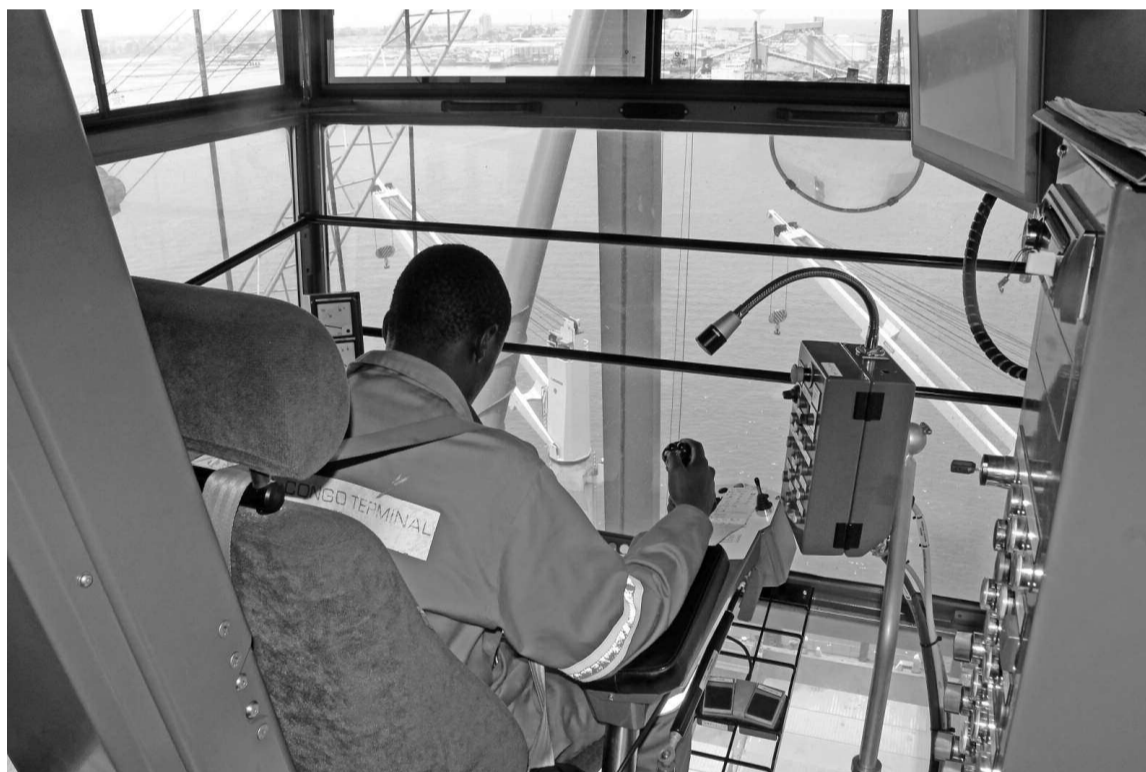
toute son équipe, les portiqueurs, le département de l'exploitation, les formateurs ainsi que la direction générale, pour la parfaite collaboration qui a régné pendant la

conteneurs du port de Pointe-Noire. Pour atteindre ses objectifs, qui sont de faire de Pointe-Noire un port de référence, la première plateforme de transbordement de

dences et la productivité augmentent mois après mois. Et c'est grâce aussi aux portiqueurs qui améliorent au fil du temps leurs performances. Il y a des progrès notoires sur la productivité ce qui nous permettra d'accélérer le passage des navires et réduire le temps d'attente de nos clients. Si les portiqueurs sont de mieux en mieux performants c'est parce qu'ils ont reçu une bonne formation.»

Les propos du Directeur ont été soutenus par Yvon Malanda, le major de cette promotion : « Nous avons suivi une belle formation qui a porté sur tous les programmes, entre autres : la connaissance des lieux, l'environnement, les caractéristiques de l'exploitation, la partie mécanique et la partie automatique des portiques. C'est une formation complète que nous avons reçu pour répondre au code ISPS. » Par ailleurs, les portiqueurs ont été invités par Edith Amapkon, représentante du centre de formation panafricain d'Abidjan, à mettre en pratique les notions acquises. Elle a précisé : « C'est ainsi que le centre de formation sera convaincu de vos compétences et que nous pourront être récompensés. » Les 16 portiqueurs sont les premiers de Congo Terminal et donc du Congo. D'autres seront formés pour conduire les prochains portiques. « C'est une première étape. Nous allons recevoir d'autres portiques à la fin de l'année prochaine. L'avenir de Congo Terminal passe aussi par tous ces équipements supplémentaires qu'on ajoute et qui feront du port de Pointe-Noire un des principaux ports d'Afrique Centrale. C'est notre objectif », a souligné Michel Antonelli.

La formation des portiqueurs a succédé à celle des conducteurs de véhicules Poids lourds qui ont reçu leurs attestations de fin de formation en septembre dernier. D'autres agents de Congo Terminal sont actuellement en cours de formation assurée par les formateurs du centre panafricain d'Abidjan. Congo Terminal met tout en œuvre pour rendre son personnel plus performant et compétitif.



et l'implication dont ils ont fait montre lors de la formation », a souligné Huguette Massamba Koléla, responsable du département de formation de Congo Terminal, avant de remercier au nom de

formation. Congo Terminal, (filiale de Bolloré Africa Logistics, premier opérateur de logistique intégrée) est la société en charge de la modernisation et de l'extension du terminal à

l'Afrique Centrale et la porte d'entrée du bassin du Congo, la société a mis en place, dès le début de la concession (2009), un programme d'investissement prioritaire. Dans ce cadre, elle a reçu en 2012, deux portiques sur les 8 attendus, d'une capacité de levage de 72 tonnes, avec un ascenseur de 50 tonnes, et deux ascenseurs jumelés de 60 tonnes. Chaque dispositif est capable d'opérer jusqu'à quarante-sept mètres en avant et vingt mètres en arrière.

La mise en service de cet équipement donne déjà des résultats satisfaisants : accroissement de la productivité (cadences de chargement et déchargement à 30 mouvements par heure), réception des navires porte-conteneurs de type Wafwax, augmentation des volumes de la productivité (d'environ 190.000 EVP, équivalent vingt pieds, en 2009, elle est passée à 500.000 EPV, l'objectif de Congo Terminal étant d'atteindre 600.000 EPV d'ici à la fin de l'année 2013). Michel Antonelli s'est dit satisfait des résultats des portiqueurs ainsi que du Centre de formation d'Abidjan « Je constate que les ca-



TOUSSAINT

Denis Sassou N'Guesso a commémoré le 1er novembre à Oyo et Edou

Le rituel de la Toussaint a été respecté par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui a déposé une gerbe de fleurs sur les tombes de ses défunts parents, ce 1^{er} novembre 2013, à Oyo et Édou, dans le département de la Cuvette.



Le président de la République et son épouse, le 1^{er} novembre, au cimetière d'Oyo. Dans le cimetière familial d'Oyo où repose sa mère, Émilienne Mouebara, Denis Sassou N'Guesso s'est recueilli un peu plus tôt, à 10 heures, avant de prendre la route pour Édou, son village natal, à quatre kilomètres. Ici sont inhumés notamment son père, Julien N'Guesso et sa fille, Édith Lucie Bongo Ondimba, ancienne première dame du Gabon. Les deux cérémonies se sont déroulées devant une assistance nombreuse composée des mem-

bres du gouvernement, des parlementaires, des responsables administratifs nationaux, des autorités préfectorales et sous-préfectorales, des amis ainsi que des membres de la famille du chef de l'État. Dans la localité d'Oyo où il séjourne depuis le 30 octobre, le président Denis Sassou N'Guesso a reçu hier en fin de matinée son homologue togolais, Faure Gnassingbé.

Gankama N'Siah

Toujours pas de cimetière public à Brazzaville

Depuis la fermeture officielle du cimetière public d'Itatolo, les populations de Brazzaville attendent toujours l'ouverture du nouveau site de Matari dans le septième arrondissement, annoncée depuis lors par les autorités municipales.

Le 1^{er} novembre de chaque année, l'Église catholique honore tous les saints, connus et inconnus. Cette fête des saints est suivie par celle des morts, célébrée le 2 novembre. Au Congo, cette tradition a été respectée à travers le dépôt des gerbes de fleurs sur les différents cimetières, à Brazzaville et à l'intérieur du pays.

Mais dans le cas de la capitale, de nombreuses interrogations ont été entendues à la fois sur le piteux état dans lequel se retrouvent ces lieux de repos de nos morts, la spoliation dont ils sont victimes et sur le manque de cimetière public depuis la fermeture d'Itatolo. En effet, le projet d'ouverture du nouveau cimetière de Matari à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, entamé depuis 2011 par les autorités municipales, tarde à se concrétiser. La mise en œuvre annoncée avant fin 2012 se fait toujours attendre alors que les autorités ne cessent de faire des promesses. Au début de cette année, les propriétaires terriens de ce nouveau site menaçaient même de trouver un autre acquéreur parce que la mairie n'aurait pas respecté les clauses du contrat conclu le 20 juillet 2011. Après un acompte de 350 millions FCFA versé lors de la signature de cet accord. La mairie s'était engagée à verser le reste en cinq tranches afin d'apurer le montant total estimé à 1,625 milliards FCFA. Ce site de 200

hectares, une fois acquis, pourrait accueillir des corps pendant 90 ans, selon certaines estimations.

Josué Rodrigue Ngouonimba : « L'état du cimetière d'Itatolo appelle au ressaisissement... »

Le gouvernement de la République a dépêché le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba, au cimetière d'Itatolo afin de communier avec tous ceux qui ont quitté la terre des hommes. Interrogé sur la situation actuelle d'Itatolo, il pense que « L'état dans lequel se trouve ce

est une tâche qui revient à la mairie mais aussi aux parents. »

Au cimetière de la Tsiémé l'acte a été accompli par le ministre délégué, chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki, qui a déclaré que par ce geste symbolique, le gouvernement a voulu marquer sa solidarité avec tous les Congolais qui sont passés à l'au-delà. « L'État a fermé ce cimetière, mais comme il y a encore une partie des tombes qui sont par-là, il est tout à fait

Le corps d'une femme retrouvé sans vie à Itatolo

Partie du domicile familial le 31 octobre aux environs de 11 heures pour aller assainir les tombes de ses parents à Itatolo, Honorine Bakala a été trouvée morte le 1^{er} novembre. Selon les témoignages, il s'agirait d'un meurtre. « Elle a été certainement agressée parce que sur son corps, il y a quelques blessures et les traces de sang sur ses habits et sur le parasoleil qu'elle tenait », a indiqué un témoin. En effet, après des recherches dans les commissariats et au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, le mari de la disparue était venu vérifier au cimetière d'Itatolo. Arrivé à quelques mètres des tombes, il a été informé de la présence d'un corps dans le cimetière d'Itatolo. Ce présumé crime repose le problème de l'insécurité dans certaines zones de Brazzaville et dans sa périphérie. Surtout dans la plupart des cimetières que nombre de Brazzavillois considèrent comme des repaires de criminels.

cimetière appelle au ressaisissement de tout un chacun. Vous savez que chacun de nous aujourd'hui vient vers ses parents, il faut bien que nous prenions tous soins de ce cimetière. Ce ne doit pas seulement être uniquement une affaire du gouvernement, de l'État ; c'est une affaire qui concerne tous les concitoyens, sinon tous les citoyens de Brazzaville. »

normal qu'on considère que ça soit un cimetière, voilà pourquoi le gouvernement vient rendre hommage à ceux qui sont encore restés ici. » Avant d'ajouter que : « L'entretien des tombes certes est une tâche de la mairie, mais aussi des parents qui doivent contribuer. Comme c'est une tâche de la mairie on prend note. »

Gilbert Mokoki : « L'entretien des tombes

Parfait Wilfried Douniama & Bruno Okokana

OFFRE D'EMPLOI

PROJET SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA GESTION FORESTIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SIFODD), DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet SIFODD lancé le 1^{er} juillet 2013 pour une durée de 4 ans, a pour objectif principal, la mise en place de la base de données centralisée des secteurs forestiers et du développement durable. Ce projet intègre tous les systèmes informatiques "métiers" de ces deux secteurs forestiers. Ce qui permettra de créer des synergies entre les données venant de différentes sources et éviter les redondances d'informations non liées. Les résultats attendus par cette base de données est d'élaborer un portail web qui fournira les informations sur : la surveillance satellitaire des forêts (cartographie de la déforestation et de la dégradation...), la traçabilité du bois, l'inventaire forestier et de la biodiversité, l'inventaire carbone et le registre national REDD+, la simulation des changements climatiques, la gestion des concessions forestières, gestion des produits non ligneux, la transformation plus poussée du bois de la 1^{re} à 4^e transformation.

Un centre de formation aux logiciels informatiques liés à la gestion forestière et au développement durable sera créé, en fin d'année, au sein de ce projet.

À ce titre, le projet SIFODD recrute les profils suivants :

- Une Assistante de Direction, minimum BAC+3 en secrétariat ou administration, justifiant au moins de 4 ans expérience dans un poste similaire ;
- Un Ingénieur Informatique justifiant de 3 ans d'expérience dans le développement des applications web. Il développera le portail web de diffusion de toutes les données forestières et du développement durable ;
- Un Administrateur de Bases de données, minimum BAC+4 et justifiant au moins de 3 ans d'expérience sur SQL Server ou Oracle ou Postgres, Datawarehouse et OLAP. Il mettra en place le Datawarehouse qui va intégrer différents

types de base de données ;

- Un Responsable Administratif et Financier, minimum BAC+4, avec au moins 4 ans d'expérience professionnelle. Il s'occupera de la tenue de toute la comptabilité, des finances et des questions administratives ;
- Un Responsable en Communication, minimum BAC+4 et justifiant au moins de 4 ans d'expérience professionnelle. Il s'occupera de toute la communication et du suivi des demandes de financement auprès des différents bailleurs de fonds.

Pour tous les candidats, une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciable. Dynamisme, rigueur, professionnalisme, persévérance, grande capacité d'adaptation et ouverture d'esprit sont exigés.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Un curriculum vitae (CV)
- Une lettre de motivation
- Une photocopie des diplômes

Les candidatures doivent être adressées :

- PAR DÉPÔT : À l'attention de Madame Laeticia NKAOU, au Secrétariat Central du Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable, situé face à l'hôpital Blanche Gomez ;
- PAR EMAIL : à contact@sifodd.net

Laeticia NKAOU

La Coordonnatrice du projet SIFODD

Identifiez-vous???

Voici mon badge!

Confectionnez vos badges en 24 H chrono

à partir de 4000F (\$ 07.00)

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique

Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

PROMO SPECIALE LOW COST!!!

Donnez du punch à vos ordinateurs pour 15.000 Ffs

Bénéficiez de tous nos services de maintenance informatique à bas coût

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Suppression des virus
- Réparation hard + soft
- Installation Antivirus 2014⁽ⁱ⁾
- Réparation du réseau⁽ⁱ⁾

(i) Offre soumise à condition

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

KD Computer

849 rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.com

jusqu'au 31 décembre 2013

Pas de crédit ?

Garde le SOURIRE avec

WARID SO-M-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :

- Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
- Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
- Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
- Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

WARID
 Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS

SAMSUNG

Non seulement la meilleure qualité
 mais en plus le moins cher au Congo !

Ordinateur portable SAMSUNG

- ▶ Processeur Intel
- ▶ Ecran 15.6"
- ▶ 2 Go de RAM
- ▶ 320Go de disque dur
- ▶ GARANTIE 1 AN

199.000
 FCFA HT

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Dans la limite de stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers.

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

POINTE-NOIRE

Les élèves du lycée de Mpaka accèdent à l'offre culturelle de l'IFC

Dans le cadre du partenariat signé entre l'Association des jeunes pour l'innovation au développement (Ajid) et l'Institut français du Congo (IFC), des activités de promotion des valeurs culturelles sont menées depuis quelques jours au profit des élèves du lycée de Mpaka à la fois par l'IFC et l'Espace Ô Mbongui des jeunes, créé par l'Ajid.

L'Espace Ô Mbongui souhaite faire profiter les élèves du lycée et ses jeunes adhérents des ressources et des activités proposées par l'IFC et qu'ils accèdent à son offre culturelle (médiathèque, cyber espace, hall de presse, ateliers, etc.)

Dans le cadre de ce partenariat, l'IFC de Pointe-Noire accorde un tarif préférentiel pour l'adhésion des membres de l'Espace Ô Mbongui des jeunes pour l'année 2013-2014. L'IFC s'engage à informer régulièrement les responsables de l'Espace Ô Mbongui des jeunes de sa programmation, à accorder, sous certaines conditions, et en fonction des activités, le prêt de livres et DVD, etc.

Pour sa part, l'Espace Ô Mbongui des jeunes s'engage à communiquer à ses adhérents les informations relatives aux activités et à la programmation de l'IFC et à veiller à ce que les livres empruntés soient utilisés avec soin et restitués à la date demandée, etc.

L'espace Ô Mbongui des jeunes œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle et économique des jeunes et leur implication dans le développement local. L'IFC de Pointe-Noire est un centre de ressources et d'animation culturelle à disposition du public congolais et notamment des jeunes.

Grâce à ce partenariat, les élèves du lycée Mpaka disposent d'un accès facile à l'IFC pour les aider dans leurs études. Situé dans le troisième arrondissement, Tié-Tié, cet établissement public compte environ sept mille élèves, toutes séries confondues.

Séverin Ibara

JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

Les jeunes appelés au rassemblement pour changer l'Afrique

Les jeunes doivent pouvoir trouver sur le continent les conditions nécessaires à leur insertion professionnelle plutôt que d'aller se noyer en mer ou mourir de soif dans le désert à la recherche de nouveaux horizons alors qu'ils seraient mieux chez eux. Tel est le message du gouvernement délivré par le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, à l'occasion de la Journée africaine de la jeunesse célébrée le 1^{er} novembre en Afrique.

Sur le thème, « Une jeunesse unie dans l'action pour l'agenda 2063 », la célébration de cette journée répond à une exigence essentielle : poursuivre les efforts visant à vulgariser la Charte africaine de la jeunesse et son appropriation par les peuples en vue d'une meilleure sensibilisation des jeunes, a déclaré Anatole Collinet Makosso au nom du gouvernement : « La Journée africaine de la jeunesse est un enjeu crucial et appelle les jeunes au rassemblement, au partage, à l'appréciation et à la célébration des

contributions et des réalisations des jeunes en tant qu'agents de changement sur le continent. »

Le ministre a rappelé le rôle que joue le Congo à la tête des conférences des ministres en charge de la jeunesse de l'Union africaine : « Nous œuvrons sans relâche à la vulgarisation du message qui doit rappeler aux jeunes leur place essentielle en tant qu'agents principaux du changement social, de la croissance économique et du développement durable de toutes les facettes de la société africaine. »

Il a, par ailleurs, interpellé les gouvernants et autres décideurs sur la nécessité d'impliquer davantage les jeunes dans les processus de prise de décision et dans l'élaboration des politiques plus ambitieuses visant leur développement en vue de tirer les meilleurs dividendes démographiques pour le continent.

D'après Anatole Collinet Makosso, la nouvelle jeunesse congolaise doit amener à la mise en place d'une nouvelle jeunesse africaine, tournée vers des valeurs essentielles d'éthique, de respect, de solidarité, de travail et de paix dans la perspective de l'émergence des économies de l'Afrique.

Lydie Gisèle Oko



Le ministre Anatole Collinet Makosso rendant public le message du gouvernement (© Adiac)



Aéroports du Congo

1.OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2.FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3.DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aéroport BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aéroport de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aéroport de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aéroport d'Ollombo.

4.CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

5.DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aéroport de Brazzaville.

6.VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

PREMIÈRES OPÉRATIONS DU CŒUR AU CHU DE BRAZZAVILLE

Pr Alain Deloche : « chaque enfant sauvé est un but marqué »

Fondée en 1988 par le chirurgien français Alain Deloche, La Chaîne de l'Espoir opère des petits malades cardiaques venus du monde entier. Chaque année, près de cinq mille vies sont ainsi sauvées grâce à des opérations en France ou localement. Le Pr Deloche vient d'arriver à Brazzaville et a présenté aux Dépêches de Brazzaville les contours de la mission chirurgicale qu'il va accomplir au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville : Professeur Deloche, pouvez-vous nous présenter le travail que vous allez accomplir à Brazzaville ?

Alain Deloche : Les premières opérations à cœur ouvert sont un grand événement pour le Congo-Brazzaville. J'arrive avec une équipe expérimentée de douze personnes venue de Toulouse, avec différentes spécialités : infirmières, anesthésistes, réanimateurs, chirurgiens et techniciens. Les premières opérations démarrent ce lundi dans la partie rénovée du centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville qui est formidable. Il y a du matériel sur place et nous emportons quelques équipements spécifiques pour la chirurgie à cœur ouvert. C'est un peu comme une opération militaire : nous sommes venus au Congo à plusieurs reprises pour vérifier avec les techniciens locaux que tout marche bien et aujourd'hui, c'est le jour J. Nous attendons cela depuis des années avec nos amis congolais et c'est le premier pas vers quelque chose de plus important.

LDB : Combien de temps allez-vous travailler à Brazzaville ?

AD : L'équipe de Toulouse est arrivée samedi. Nous allons rester une dizaine de jours et nous avons déjà programmé une prochaine mission. Cette mission est la phase 1 : nous voulons nous assurer que tout fonctionne et nous allons ensuite augmenter la cadence. Nous interviendrons plus de quatre fois au cours de l'année 2014 et nous enverrons une

équipe italienne en février ou en mars.

LDB : Comment le suivi post-opératoire va-t-il se faire ?

AD : Les cardiologues locaux et les pédiatres, avec lesquels nous travaillons depuis plus de quinze ans, assureront le suivi. Les cas difficiles seront envoyés en France.

LDB : Comment le Congo peut-il combler son retard dans ce domaine ?

AD : La chance pour le Congo, c'est que les choses se sont simplifiées avec le progrès de la médecine et ce retard représente finalement un avantage. Nous allons donner une place importante à la formation des

AD : Jusqu'à présent, la plupart des enfants venaient en France pour se faire opérer. L'idée aujourd'hui est d'opérer les enfants sur place. Nous avons opéré plus de six cents enfants depuis les années 1990. Il est très touchant pour moi de les revoir en consultation. Il y aura d'ailleurs une consultation samedi. Certaines petites filles sont maintenant des jeunes femmes, l'une d'elles est devenue anesthésiste. On voit que l'on a construit : nous avons déjà formé un certain nombre de médecins congolais et nous allons continuer. Pour reprendre ma comparaison avec le football, ce genre de mission, c'est comme une équipe de sélection où il y a des Français, des Congolais

« J'aime la comparaison avec le football qui est un sport que j'affectionne : il est mieux de former un jeune joueur de 17 ans qu'un ancien joueur de 35. En chirurgie cardiaque, c'est la même chose : il vaut mieux former des jeunes aux nouvelles technologies afin qu'ils acquièrent des automatismes. »

jeunes sur place, mais aussi les envoyer se former en France ou en Italie. J'aime la comparaison avec le football qui est un sport que j'affectionne : il est mieux de former un jeune joueur de 17 ans qu'un ancien joueur de 35. En chirurgie cardiaque, c'est la même chose : il vaut mieux former des jeunes aux nouvelles technologies afin qu'ils acquièrent des automatismes. D'ailleurs, l'un des buts de ces missions est de se familiariser avec les soignants sur place afin de repérer des potentiels. Il faut compter environ deux ans de formation et il est important de bâtir une équipe, car la chirurgie cardiaque est un travail d'équipe. Mais à ma connaissance, il n'y a pas en France de chirurgien du cœur congolais formé ou en formation.

LDB : Combien d'enfants congolais avez-vous déjà pris en charge avec La Chaîne de l'Espoir ?

et d'autres, et chaque enfant sauvé est un but marqué.

LDB : Vos projets à Brazzaville vont s'inscrire dans la durée. Pouvez-vous nous toucher deux mots du projet de « hub du cœur » que vous portez ?

AD : C'est le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a trouvé ce terme. Il s'agit d'un projet de centre hospitalier spécialisé dans les pathologies cardiaques : les malades viendront de toute la sous-région pour se faire soigner à Brazzaville. Ce projet, sur lequel nous travaillons main dans la main avec les autorités, est sur de bons rails. Les plans sont déjà prêts et le terrain trouvé sur la Colline des Dix-Sept.

Pour en savoir plus : <http://www.chainedelespoir.org/>

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

HUMEUR

Et pourtant le malade n'a besoin que d'assistance !

Ce cri du cœur est celui de nombreux malades rencontrés dans certains centres hospitaliers privés et publics, car, disent-ils, la maladie n'avertit pas, elle surprend. Pourquoi alors cette indifférence de certains collègues et connaissances ? Cela étant, le malade peut se faire de plus en plus malade lorsqu'au niveau de l'hôpital, par exemple, ou dans tout autre centre de traitement, l'accueil qui lui est réservé est lent et lambinant. Il peut aussi se faire soucis et ennuis lorsqu'il manque du minimum d'assistance morale.

Et la consultation chez les médecins devrait se passer par ordre d'arrivée, mais hélas, trop de passe-droits mettent à mal les malades venus les premiers, mais qui doivent attendre d'être reçus pendant quarante-cinq minutes, voire une heure. Du coup, c'est la frustration et l'angoisse qui naissent, occasionnant stress et autres états psychologiques dangereux pour la santé. Oui, l'assistance dont on fait état ici est d'ordre général : familiale, sociale, morale et financière. Une chose est vraie, dans toutes les familles, il est rare de voir que tout le monde se porte bien au sens strict du terme, car qu'on le veuille ou non, chacun a ses pathologies, et certaines sont silencieuses. Ce sont les plus dangereuses, car elles surprennent.

Ainsi, par solidarité humaine, on est amené à accorder une attention toute particulière lorsque le voisin ou la voisine, le ou la collègue, une connaissance ou un ami se dit « malade », car si de l'attention lui est accordée, le confort moral du malade s'en ressentira. Et de là arrive facilement toute l'assistance dont le malade a besoin. Étant donné que la maladie est inhérente à la vie de l'individu, il n'est pas socialement bon que les membres de la famille ne se mobilisent pas lorsque l'un des leurs est admis à l'hôpital. « L'hôpital ne se raconte pas, il se vit », disait un malade à peine sorti d'une hospitalisation de près de deux semaines à l'un de ses cousins.

L'assistance, semble-t-il, n'est pas toujours le fait d'apporter de l'argent aux malades, puisqu'il n'est pas toujours facile d'en trouver au moment où le besoin se fait sentir, mais par des mots humainement doux le malade peut guérir moralement. Les médecins eux-mêmes le disent, plusieurs maladies ont aussi des origines psychosomatiques. L'assistance morale est donc un grand remède, surtout lorsque le malade est dans une période de convalescence. Alors pourquoi vous, parents, camarades, amis, collègues et connaissances de toute nature, éviteriez-vous d'être à côté du malade physiquement ? En réalité, un bon voisin, un bon collègue, un bon ami, une bonne connaissance ne trouve sa raison d'être et son sens que lorsque celui qui vous est proche est en situation inconfortable. « Certains Congolais sont des amis des bières et du pain », autrement dit, ceux du temps des vaches grasses, reproche fait par un oncle à l'un des amis de son neveu qui est resté alité près de trois semaines sans qu'aucun ami ne s'en préoccupe.

Il y a de l'absurdité chez les gens qui se comportent comme on vient de le dire, c'est-à-dire en fuyant les malades. Ces gens-là sont les spécialistes des dépenses non humaines et antisociales. Quelle sale habitude de voir des gens dépenser leur argent dans la boisson et autres substances au moment où l'un des leurs doit faire face à l'hôpital aux achats de médicaments. Oui, la santé n'a pas de prix, mais elle a un coût. Et leur degré d'indifférence se matérialise lorsqu'on les voit faire des digressions chaque fois qu'on leur parle de la santé de celui qui est souffrant à l'hôpital. Quand donc l'humanité pourra-t-elle corriger les écarts de comportement de certains citoyens peu sensibles à ce qui arrive aux autres sur le plan sanitaire ? Il est temps que chacun dans son for intérieur se pose mille et une questions afin de mieux cultiver la solidarité et l'humanisme, car l'homme n'a d'importance que si son entourage lui accorde une certaine valeur, surtout en cas de maladie. Arrêtons donc ces attitudes réfractaires qui sont le propre d'un individualisme rarement heureux.

Faustin Akono

COMMUNIQUÉ

L'Ambassade du Venezuela au Congo organise gratuitement les cours d'espagnol à l'endroit du public congolais. Formulaire à remplir à l'Ambassade du Venezuela, sise rue Albert BASSANDZA n°6, non loin de COGEMA, vers le C.H.U de Brazzaville. Les places sont limitées. Tel : 05 376 57 87.

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

Allianz avec vous de A à Z

Allianz

BRIN D'HISTOIRE

La basilique Sainte-Anne-du-Congo

Depuis quelques semaines, un calicot suspendu à la grille d'entrée de la basilique Sainte-Anne affiche : « 1943-2013, 70 ans ». Il s'agit, historiquement, de la célébration du soixante-dixième anniversaire du début des travaux de la construction de cet édifice planté au cœur de Poto-Poto, auquel il s'identifie depuis toujours. Il est construit sur un promontoire alors habité par les familles Do Santos, Balou et Gaïna (infirmier d'origine centrafricaine), déplacées entre 1940 et 1943 pour permettre l'érection de la basilique. C'est Roger Errel qui en est l'architecte principal. En 1945, il s'adjoignit le sculpteur Benoît Konongo en qualité de dessinateur.

L'inauguration et la consécration de la basilique Sainte-Anne, au son de La Messe des piroguiers de Mme Barrat-Peppert, par Mgr Biéchy, vicaire apostolique de Brazzaville, ont lieu le 1er novembre 1949. La basilique Sainte-Anne-du-Congo doit son nom à la basilique Sainte-Anne-d'Auray, en Bretagne, la région natale du père Nicolas Moysan qui lui donna ce nom.

J'en ai connu les tours et détours grâce au père Didace Malanda, curé de l'église à l'époque, mon précepteur en latin. Actuellement en France dans une maison de retraite, Didace Malanda est l'un des premiers spiritains congolais. Il a présidé dimanche 25 septembre 2005, à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche), une messe à l'occasion de ses noces d'or (cinquante ans de vie sacerdotale).

À cette occasion, il déclarait « Le 8 septembre 1955, à Cellule, dans le Puy-de-Dôme, je faisais mes vœux dans la congrégation des missionnaires du Saint-Esprit, au terme d'une année de noviciat. Ce dernier a eu lieu après mes trois années de philosophie au séminaire Libermann de Brazzaville et avant mes quatre années de théologie au séminaire de Chevilly, dans la banlieue parisienne. Ordonné prêtre le 5 octobre 1958, j'ai été envoyé l'année d'après en mission où mes tâches ont été les plus diverses : formation, œuvres, presse écrite, ministère paroissial de brousse, de ville, etc. À part deux ans, dans les débuts, pour des études de morale à Lovanium, à Kinshasa, je suis resté presque constamment en pastorale. » Tel est l'itinéraire de cet homme connu à Poto-Poto.

C'est ici l'occasion de rappeler que les abbés Félix Bekiabeka, Louis Badila (disparu), Noël Nifoumini, Isidore Malonga, André Nkeko, entre autres, ont servi à Sainte-Anne-du-Congo. Avant eux, on peut citer Nicolas Moysan (1943-1967), Charles Lecomte (1943-1945), Fulbert Youlou (1947-1953). À ces religieux, il convient d'ajouter des laïcs dont l'activité a contribué au rayonnement de la basilique : Félix Malekat, Hyacinthe Bakanga, Bernard Mambéké-Boucher, Emmanuel Dadet. Georges Mabona, infatigable bretteur, a repris le flambeau depuis. Quand on pense à Sainte-Anne, on voit Évariste Épona, débonnaire, dont la présence était familière à tous les enfants de Poto-Poto qui déambulaient dans les environs de la basilique. « Bain Tchobin », piscine de fortune, dans lequel s'ébrouaient les enfants de Poto-Poto le jour des matchs de football au stade Félix-Éboué, était tout proche.

Sainte-Anne a été un foyer fécond du scoutisme, animé par Jean-Marie-Mokoko (père), Henri Pangui, et Gabriel Mahoukou. De Sainte-Anne-du-Congo sont issus des syndicalistes célèbres : Gilbert Pongault, François Gandou, Pascal Ockyemba-Morléné, dont les noms sont intimement liés au soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963. Au plan sportif, Sainte-Anne, avec son équipe Patronage, a donné au Congo des footballeurs prestigieux comme Foundoux Mulélé, Miéré Chine, Miéré Richard, Filankembo Lipopo, Ibovi, Lazare Mekoyo, Ébomoua Daniel, Balékita Claise, Mbia Makoul, Ombélé, etc.

À n'en point douter, la basilique Sainte-Anne-du-Congo trônera encore longtemps sur la place du village Poto-Poto.

Mfumu

TOUSSAINT (VATICAN)

Le pape a fait prier pour les Africains morts en tentant de gagner l'Europe

Le souverain pontife a demandé de prier pour les immigrés noyés à Lampedusa et les désespérés morts de soif dans le désert du Niger.

Le spectacle a été impressionnant. Vendredi 1er novembre, fête catholique de la Toussaint, le souverain pontife a frappé les esprits de la foule des fidèles rassemblés place Saint-Pierre en s'écartant de son texte et en improvisant une émouvante prière. « De manière spéciale, je prierai pour tous ceux de nos frères et sœurs, hommes, femmes et enfants, morts victimes de la faim, de la soif, de la fatigue dans leur chemin pour trouver des conditions de vie meilleures. Nous avons vu ces jours-ci ces images cruelles du désert. Faisons en silence une prière pour ces frères et pour ces sœurs », a dit le pape.

Et aussitôt, un silence saisissant s'est fait dans cette foule de plus de 55 000 personnes venues réciter avec le chef de l'Église catholique la prière mariale de l'Angelus. Le pape François n'a cessé de se montrer préoccupé par le

drame de l'immigration, cause de nombreuses morts, notamment aux portes de l'Italie. Il dénonce une « globalisation » presque totale de l'indifférence. Le 8 octobre dernier, le pape argentin, fils d'immigrés italiens, s'était rendu sur l'île italienne de Lampedusa où s'était produite, quatre jours plus tôt, une tragédie avec la noyade de plus de 350 immigrés africains qui tentaient de gagner les côtes européennes.

Le pape invite à prier pour ces personnes dont les vies viennent se consumer aux portes de l'Europe dans l'effort désespéré de « trouver des conditions de vie meilleure ». Après Lampedusa, on le sait, la longue liste des morts par noyade ou soif ne s'est pas arrêtée. Syriens mais surtout Érythréens et Somaliens tentant d'échapper à leurs conditions continuent de trouver la mort en Méditerranée. La semaine dernière, ce sont encore 92 Nigériens qui sont morts de soif alors qu'ils tentaient de gagner l'Algérie par le vaste désert du Sahara qui s'étend de part et

d'autre des deux pays jusqu'au Mali.

Un peu plus tard, célébrant la solennité de la Toussaint par une messe en plein cimetière romain du Verano, le Pape a rappelé que les saints sont des hommes et des femmes qui n'ont rien fait d'extraordinaire si ce n'est d'écouter Dieu et imiter l'humilité de son Fils. « Je ne parle pas seulement des saints canonisés, mais des saints de la vie de tous les jours, de ceux qui ont su mettre en pratique l'Évangile dans l'ordinaire de leur vie. Je pense que, certainement, de ces saints, nous en avons rencontrés nous aussi ; nous en avons peut-être eu un en famille ou parmi nos amis et nos connaissances. Nous devons leur être reconnaissants, et surtout nous devons être reconnaissants à Dieu qui nous les a donnés, qui les a mis près de nous, comme des exemples vivants et contagieux de la manière de vivre et de mourir dans la fidélité au Seigneur Jésus et à son Évangile », a-t-il indiqué.

Lucien Mpama

FNUAP

Sept millions de filles de moins de 18 ans accouchent chaque année dans les pays pauvres

Le rapport sur l'état de la population mondiale en 2013, rendu public le 30 octobre par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), souligne que 7,3 millions de filles de moins de 18 ans mettent un enfant au monde chaque année dans des pays pauvres.

Selon le rapport, sur les 7,3 millions de mères adolescentes, 2 millions ont 14 ans ou moins et subissent des conséquences graves dans le long terme pour leur santé et sur le plan social. Le rapport, dont le thème cette année est « La mère-enfant : face aux défis de la grossesse chez l'adolescente », précise que la grossesse chez l'adolescente est un problème mondial aux proportions immenses. C'est ainsi qu'il accorde une attention particulière aux filles de 14 ans et moins qui, rappelle-t-il, sont

exposés deux fois plus aux risques de décès maternel et de fistule obstétricale que les femmes âgées. « La grossesse précoce a des effets négatifs sur la santé, l'éducation et les droits des filles. Elle empêche celles-ci de réaliser leur plein potentiel et a des conséquences néfastes également pour l'enfant », peut-on lire dans le document.

Le rapport poursuit en invitant la communauté à réfléchir aux politiques et aux normes appliquées par les familles, les communautés et les pouvoirs publics qui font que les filles n'ont souvent pas d'autres options que la grossesse précoce. Le Fnuap plaide en faveur d'une approche globale des défis de grossesse chez l'adolescente qui, au lieu de porter sur la modification du comportement des filles, vise à modifier les attitudes et les actions de la société dans la

quelle elles vivent.

L'approche préconisée, indique le rapport, vise à favoriser la scolarisation des filles, à mettre un terme au mariage d'enfants, à modifier les attitudes relatives aux rôles attribués aux hommes et aux femmes et à l'égalité des sexes, à accroître l'accès des adolescents aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris à la contraception, et enfin, à offrir des appuis améliorés aux mères adolescentes. Le document ajoute que l'argent n'est qu'une composante de la solution.

« Si le problème de la grossesse chez l'adolescente est bien plus grave dans le monde en développement, il est aussi d'une ampleur considérable dans les pays développés », conclut le document.

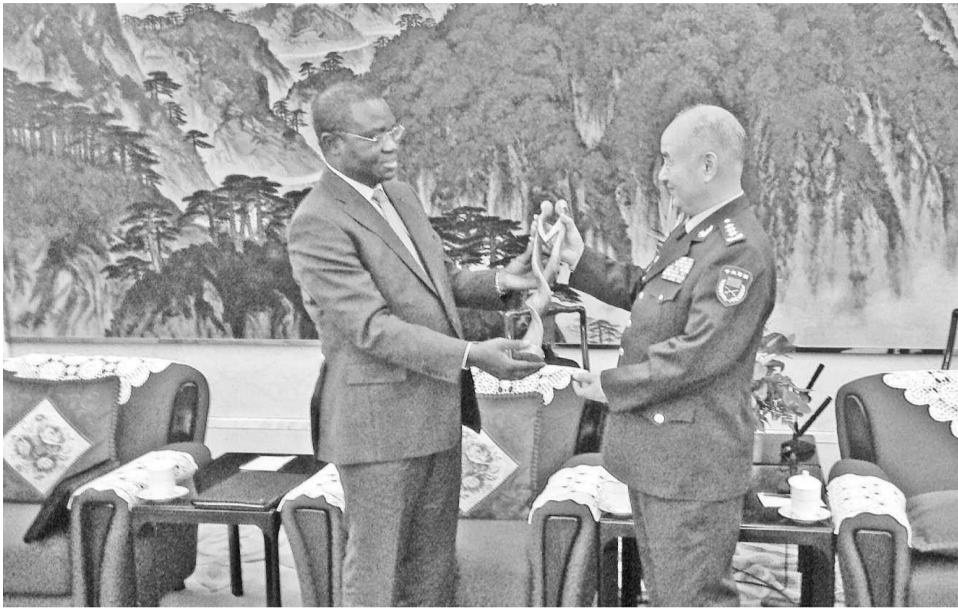
Tiras Andang

AMC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps .

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le ministre à la Présidence de la République, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a effectué une visite de travail en République Populaire de Chine, du 14 au 20 octobre 2013 sur invitation de son homologue chinois, Chan Wanguan.

Cette visite entre dans le cadre du renforcement des liens de coopération militaire existant si heureusement entre le Congo et la Chine, surtout après l'accord de partenariat stratégique conclu entre les deux pays le 19 juin 2006.

Au cours de son séjour, Charles Ri-

chard Mondjo a eu des fructueux entretiens avec le ministre de la Défense chinois, Chan Wanguan et le vice président de la commission militaire centrale, le général de corps d'armée aérienne Xu Qiliang. Le ministre Charles Richard Mondjo et sa délégation ont visité plusieurs structures militaires, ainsi que des sociétés industrielles et commerciales.

Il sied de noter que les peuples chinois et congolais commémoreront le cinquantenaire des relations de coopération bilatérale entre les deux pays en 2014.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°003/SNE/DG/CGMP/2012

(Recrutement d'un cabinet conseil en charge du contrôle des travaux de réhabilitation du

Centre de Formation et de Perfectionnement du Personnel (CFPP) de la SNE).

1. La Société Nationale d'Electricité compte dans son patrimoine un centre de formation et de perfectionnement du personnel. Ce centre connaît depuis quelques temps une dégradation et une exploitation partielle. Elle souhaite exploiter toute l'étendue de ce centre.

A cet effet, la Société Nationale d'Electricité a l'intention de financer sur fonds propres, le recrutement d'un cabinet conseil pour assurer l'étude et le contrôle des travaux de réhabilitation qu'elle compte entreprendre.

2. L'étude portera sur :

- L'établissement d'un état de lieu
- L'établissement d'un cahier de charge en adéquation avec le plan défini ;
- L'élaboration d'éventuelles propositions d'embellissement du site;
- La maîtrise d'œuvre des travaux de l'Entrepreneur.

3. Le cabinet devra :

- Faire un exposé dirigé par le Maître d'Ouvrage sur les travaux à entreprendre ;
- Disposer d'une solide expérience en travaux de bâtiment ou génie civil ;
- Disposer d'une expérience avérée de maître d'œuvre ou d'ingénieur conseil dans un projet similaire.

4. Les cabinets intéressés sont priés de manifester leur intérêt par écrit ou par e-mail, en produisant les informations sur leur qualification pour la réalisation de l'étude susmentionnée (fiche du cabinet, brochure, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc.).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après Cellule de Gestion des Marchés/Département Contrats et Marchés, 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 8h00 à 15h00.

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût conformément aux dispositions du code des marchés publics congolais.

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Etude et contrôle des travaux de réhabilitation du Centre de Formation et de Perfectionnement du Personnel de la S.N.E » doivent être adressées sous plis fermés ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 2 décembre 2013 à 15h00 :

A l'attention de :

Monsieur Louis KANOHA ELENGA

Directeur Général Président du Directoire de la Société Nationale d'Electricité

: 22 281.06.58 ; 05 538 08 02 ; 06 688 88 58

E-mail : jfxpongault@yahoo.fr; corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr

BP : 95 Bd Denis SASSOU NGUESSO – Centre-ville

Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO.

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA.-**



AVIS DE RECRUTEMENT



La Société SMT-CONGO VOLVO, située au numéro 113, de la Rue Denis NGOMO au Centre-ville Pointe Noire procède à un recrutement d'un Comptable.

Profil du Candidat

- Etre titulaire minimum d'un bac + 3 en Comptabilité, une formation complémentaire en gestion des entreprises et organisation sera un avantage ;
- Avoir une très bonne expérience dans un poste similaire en entreprise, de préférence dans la gestion comptable des entreprises d'importation et de commercialisation ;
- Avoir au minimum une expérience professionnelle de 3 ans ;
- Avoir les connaissances informatiques ;
- Etre âgé de 25 – 35 ans.

Qualité du Candidat

- Etre discret et rigoureux ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable de faire le recouvrement
- Avoir un bon esprit d'analyse.

Les dossiers de candidature devront être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) détaillé avec photo ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Certificat d'ONEMO ;
- Casier Judiciaire ;
- Certificat de Nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés aux adresses suivantes :

fva@smt-group.be.com et ym@smt-congo.com au plus tard le 13 Novembre 2013

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2013

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET
FINANCIER
YVES-CLÉ MOUËLET

Brazzaville : Avenue Bayardelle,
impasse entre la Direction
Technique d'ARTEL CONGO
et l'Ambassade du Cameroun.
Tél. : (+242) 05-754-95-38
E-mail : my@smt-congo.com

Pointe-Noire : 113, Rue Denis
NGOMO
Centre-ville
Tél: (+242) 06-953-51-52
E-mail: gg@smt-congo.com

RC : 07-b-185
Niu :
M2005110000420085
Scien: 1431775
Sciet: 1431775/014

N° du RIB :
BGFIBANK 1 : 30008 03110
40620072012 96
BGFIBANK 2 : 30008 03110
0006200720146
BCI : 37107083274/44

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Conception du logo de Brazzaville « Ville Créative » de l'UNESCO catégorie musique

Depuis le 18 octobre 2013, Brazzaville est devenue membre du Réseau des « Villes Créatives » de l'UNESCO, dans la catégorie « musique ». A cet effet, le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville, informe le public d'un appel à candidature pour la conception du logo qui sera associé aux armoiries de la ville, conformément aux conditions et règlements du Réseau.

Le thème de création est : « Brazzaville, ville africaine de musique ».

Les créations soumises doivent être originales et créées spécialement pour le concours sur la base des critères et modèles ci - après :

- 1- Garder le caractère national et /ou africain.
- 2-Créer une image simple, sans surcharges et de taille réductible jusqu'à 2cm2.
- 3-Présenter l'œuvre dans un support numérique (DVD, CD, USB).

La création sélectionnée sera la propriété exclusive de la Mairie de Brazzaville et tous les droits de reproduction réservés.

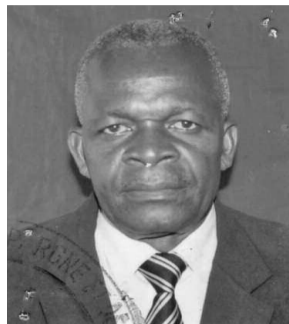
Les œuvres seront réceptionnées à la Direction du Développement Culturel et du Tourisme sise au 1er étage de l'Hôtel de ville. Contact : Mr. Patrick OVU, tél. : 05 506 13 14, 06 620 60 15, 06 677 45 11 et courriel : patrickovu@yahoo.fr.

La date limite de la soumission des œuvres est fixée au lundi 11 novembre 2013 à 14h00, délai de rigueur.



IN MÉMORIAM

À l'occasion de la Toussaint, les officiers de la 11^e promotion du cours de perfectionnement des officiers subalternes (11^e CPOS) de l'Académie militaire Marien Nguabi prient tous ceux qui ont connu le Général Emmanuel AVOUKOU, parrain de ladite promotion, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Des messes d'action de grâce seront dites les 30, 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2013 en l'église notre Dame de l'assomption.
Mon Général, vos conseils demeurent à jamais la lumière de nos carrières.



1^{er} novembre 2011 – 1^{er} novembre 2013
 Voici deux ans qu'il a plu au tout puissant de rappeler à lui notre père et grand-père Albert Monekene (assistant ophtalmologue).
 En ce triste anniversaire madame Suzane Sita et les enfants Monekene prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.

NÉCROLOGIE

Del Martial Mombongo et les familles Folo et Zou-namo informent parents, amis et connaissances de la mort de Mme Folo Claudine survenue le 26 octobre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au N° 57 rue Makoua Poto-poto (en face du Night club Le Visa).
 Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Suite au décès de monsieur Albert Dilou, survenu le 2 octobre 2013, la veuve Dilou née Tawenakou Alphonsine, enfants et familles vous remercient très sincèrement des marques de sympathie que vous avez témoignées par votre présence à leurs côtés et du soutien multiforme qui ont été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.



AFRIQUE COMPÉTENCES ...
 Membre de la Fédération Européenne Des Ecoles (FEDE)
MASTERS EUROPEENS A



Distance
E-learning Blended learning
Inscriptions ouvertes

FEDERATION EUROPEENNE DES ECOLES

- Créée en 1963 à Barcelone (Espagne)
- Réseau de plus de 580 universités et établissements dans 47 pays en Europe et dans le monde
- 73 Diplômes Européens, de Bac +2 à Bac+5 basés sur le système européen d'accumulation et de transfert de crédit - ECTS
- Diplômes prestigieux passés par plus de 12000 candidats à travers le monde



RENSEIGNEMENTS

AFRIQUE COMPÉTENCES
 Siège Social : 131, Boulevard Abdelmoumen
 7ème étage N°29 Quartier des Hôpitaux
 20100 Casablanca
 TEL: +212522225153
 +212522492760
E-mail: contact@afrique-competences.com
Site Web: <http://afrique-competences.com>

MASTERS EUROPEENS EN MODE « BLENDED LEARNING »

En partenariat avec l'INEAD en France, Afrique Compétences lance la session 2014 des diplômes Européens pour les cadres africains en mode « Blended Learning ».

En quoi consiste le « blended learning » ?

Le « blended learning » est un mode d'apprentissage innovant alternant la formation à distance et des regroupements périodiques en « présentiel » au Maroc. L'apprenant est mis au centre du dispositif. Les périodes d'enseignement (de Janvier à Juin 2014) vont alterner avec des périodes de mise en œuvre et de retour sur expérience en juillet-Aout 2014, dans un parcours de 10 mois. Les examens et les soutenances devant un jury professionnel se dérouleront en Octobre 2014.

- Master Européen « Management & Stratégie d'Entreprise »** [Télécharger la plaquette](#)
- Master Européen « Management des Ressources Humaines »** [Télécharger la plaquette](#)
- Master Européen « Management & Stratégie Financière »** [Télécharger la plaquette](#)
- Master Européen « Logistique »** [Télécharger la plaquette](#)

COMMUNIQUÉ

Roger Ngombé, agent des Dépêches de Brazzaville, Gaston Issereba, Ekolo Itoua, Grégoire Ngola et Ambrosine Itoua, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère et belle-mère, Henriette Ingoba. Décès survenu le 29 octobre 2013, au CHU de Brazzaville.
 La veillée mortuaire a lieu au 43 de la rue Foura, à Talangai (arrêt du bar Louami).
 La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



For the Newspaper:

Le programme DV est encore ouvert jusqu'au 2 Novembre 2013 à 12:00 EDT (GMT-4). Chaque année le Département d'Etat Américain octroie 50.000 visas aux personnes sélectionnées à cette loterie. Pour s'enregistrer cliquer sur <https://www.dvlottery.state.gov>. Il n'y a aucun coût ou frais pour s'inscrire au Programme DV. (Information divulguée par l'Ambassade Américaine)

Brazzaville Cotonou
 via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
 Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
 www.flyeca.com | Relation clients : +242 09 509 4 509 (Congo) | +33 01 75 77 28 77 (France) | mail: relations.clients@flyeca.com

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

HAKUNA MATATAL

WWW.AGCCONGO.COM

NORD-KIVU

Joseph Kabila invite les groupes armés nationaux et étrangers à déposer les armes

Le président de la RDC estime, par ailleurs, que la voie royale pour la paix et la stabilité dans la région des Grands lacs réside dans la mise en œuvre effective de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, ainsi que de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Quelques heures après la chute le 30 octobre de la cité de Bunagana, le dernier verrou de la rébellion, le président de la République s'est adressé le soir dans un message à la Nation. L'occasion était belle pour Joseph Kabila de saluer cette performance de l'armée nationale qui, depuis quelques jours, viennent de renverser la vapeur en reprenant plusieurs localités qui se trouvaient jusque-là sous le contrôle de la rébellion. « Kibumba, Rutshuru, Rumangabo et Bunagana sont de nouveau sous l'administration des autorités politiques et administratives légalement établies », s'est félicité Joseph Kabila dans son court message qui lui a offert l'opportunité de remercier tous ceux qui ont aidé les Fardc à se défaire du M23. Outre les félicitations adressées aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des Fardc, le chef de l'État a par

ailleurs émis une pensée pieuse à l'endroit des « trois soldats de la paix tanzaniens, ainsi qu'à tous les autres casques bleus de la Monusco fauchés dans la fleur de l'âge aux côtés de leurs camarades d'armes congolais ». Il a aussi, au nom du gouvernement de la République, exprimé sa « compassion aux familles des nombreuses victimes non combattantes de la violence aveugle dont ont fait montre les traîtres et ennemis de la RDC ».

Pour Joseph Kabila, les options politiques et diplomatiques en cours en vue de rétablir une paix durable à l'est de la RDC restent toujours d'actualité indépendamment du succès de la contre-offensive menée par les Fardc dans les territoires jadis occupés du Nord-Kivu. Il en a profité pour lancer un appel pathétique aux différents groupes armés pour qu'ils déposent les armes et mettent fin à toute exaction sur les populations congolaises. Il s'agit, entre autres, des éléments du M23 (sans les citer) déguerpis des territoires de Nyiragongo et de Rutshuru appelés « à se démobiliser volontairement à la faveur de l'initiative de la région des Grands lacs ». Faute

de quoi, a-t-il ajouté, « nous n'aurons d'autre option que de les y contraindre par la force ». Sur la même lancée, une mise en demeure a été adressée aux résidus des groupes armés étrangers FDLR, ADF-NALU, LRA et FNL, qui continuent à semer la désolation dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. « Faute d'obtempérer à cette injonction, ces groupes armés s'exposent à une opération de désarmement forcé aussi vigoureuse que celle en cours », a martelé Joseph Kabila. Et le président d'exhorter les États voisins à remplir leurs engagements aux termes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies tout en réaffirmant la détermination, à ce jour non démentie, de la RDC à remplir les siens. Il a appelé au patriotisme de chaque Congolais dont le devoir devra consister dorénavant à être un ardent partisan de la paix et de la cohésion nationale. « Nous devons bannir toute attitude, tout propos et tout comportement de nature à exacerber la division entre Congolais », a-t-il conclu.

Alain Diasso

Quel sens peut avoir Halloween ?

Des humanitaires italiens appellent à penser aux enfants de RD Congo accusés de sorcellerie.

Dans une interpellation forte, deux organisations humanitaires italiennes, invitent l'opinion à ne pas jouer à l'autruche. Pour l'organisation MLFM (mouvement de lutte contre la faim dans le monde) et la FOCSIV (Fédération des organismes de volontariat italiens), la fête de Halloween qui se célèbre dans la nuit du 31 octobre n'est pas une occasion de joie et de facéties pour tous. Pendant qu'en Italie et dans bien des pays du monde des enfants vont jouer à se travestir en « sorcier » pour cette fête, dans la région du Nord-Kivu, à l'est du Congo, des d'enfants vivent en vraie situation injuste d'être accusés de sorciers, soutiennent les deux organisations. « Des dizaines d'enfants vont ainsi se voir nier des droits humains et acculer à vivre une vie de marginaux dans la peur, les privations et les persécutions », rappellent les organisations non-gouvernementales italiennes. Elles ont lancé une campagne de récolte de fonds pour soutenir des projets qu'elles mènent depuis des années dans le Kivu pour soutenir des activités destinées à redonner la dignité niée à ces enfants, « souvent de jeunes filles, victimes innocentes de pratiques superstitieuses ». « Quand j'ai démarré ces activités d'aide aux fillettes abandonnées parce qu'accusées d'être des sorcières, c'est le mouvement (le MLFM-Ndr) qui m'a permis de trouver la force pour aller de l'avant », se rappelle Natalina Isela. « Il y a quelques années encore, le phénomène des jeunes sorcières était inexistant. Aujourd'hui, les cas sont de plus en plus nombreux, conséquence d'une dégradation matérielle et morale due à la guerre ». L'humanitaire relève que ces fillettes marginalisées par la violence des adultes deviennent parfois elles-mêmes – et eux-mêmes – vecteurs de violence. Il faut arrêter le cercle vicieux. Les slogans choisis pour la campagne sont des formules chocs. « Dans la nuit de Halloween, aide-nous à réaliser une vraie magie », proclame l'un d'eux. Ils invitent à faire don de ce que le cœur de chaque Italien est disposé à donner pour aider. C'est en donnant, et non en se contentant de la joie éphémère d'une nuit, poursuivent les formules choisies, « que l'on pourra dire qu'on n'a pas rêvé ». Pour nous et pour les autres, il faut communiquer cette joie « pour nous prémunir de vivre une vraie enfance sans crainte des superstitions ». Visiblement les messages s'adressent en particulier aux petits italiens. Mais en communication, on sait qu'ils sont la ligne la plus droite pour atteindre le cœur des adultes.

Lucien Mpama

NÉGOCIATIONS DE KAMPALA

Kamerhe exclut leur poursuite

Interviewé par RFI, le président de l'UNC note que le gouvernement ne devrait plus s'asseoir avec le M23 dans une sorte de bilatérale.

Le président de l'Union pour la Nation (UNC), Vital Kamerhe, a été l'invité de Christophe Boisbouvier sur RFI, le 31 octobre. Il a félicité l'armée congolaise pour ses prouesses des derniers jours dans l'est de la RDC tout en déplorant la faiblesse du leadership à la tête du pays.



Vital Kamerhe

La victoire des Forces armées de la RDC (Fardc) sur les rebelles du M23, a-t-il dit, est le fait du bon comportement des hommes de troupe et de l'ensemble du peuple congolais.

Vital Kamerhe demeure sceptique à la poursuite des négociations de Kampala. Il estime qu'elles choquent le peuple congolais et le gouvernement de la RDC ne devrait pas commettre l'erreur de s'asseoir dans une sorte de bilatérale avec le M23. Il faut donc constater l'évolution de l'aspect militaire qui ne laisse plus de place aux pourparlers de Kampala. Cependant, Kamerhe est d'accord avec l'émissaire américain sur le fait que la solution militaire à elle seule ne suffit pas. Tout en étant totalement opposé à l'idée de la participation de son parti au gouvernement de cohésion nationale, le leader de l'UNC croit que l'union sacrée Kabila-Tshisekedi-Kamerhe autour des Fardc serait la meilleure chose qui peut arriver à ce jour. « En ce qui concerne la défense de la partie, il n'y a point d'opposition ni de majorité au pouvoir », a-t-il dit. Cette union sacrée serait justifiée par le besoin de donner au peuple l'image des politiques et des politiciens matures.

Selon Kamerhe, la mise en place du gouvernement de cohésion n'est pas une main tendue vers l'opposition mais plutôt elle serait la voie royale pour offrir au président Kabila un argument pour jouer aux prolongations. « Nous demandons au président Kabila de terminer calmement son deuxième mandat le 19 décembre 2016 à minuit et que nous organisions les élections quatre-vingt-dix jours avant pour qu'il y ait alternance au pouvoir », a-t-il précisé.

Jeannot Kayuba

Le gouvernement revient sur la table des négociations

Le gouvernement n'entend nullement faire des récents succès militaires engrangés par les Fardc, un argument pour se dérober de ses engagements internationaux en disqualifiant les pourparlers de Kampala qu'il continue à considérer comme une chance pour la restauration de la paix dans l'est du pays.

Le gouvernement n'a jamais renoncé aux pourparlers de Kampala. C'est le moins qu'on puisse dire à la lumière du dernier point de presse tenu le 1er novembre par son porte-parole dont les dernières victoires militaires engrangées par les Fardc au front face au M23 n'ont pas semblé émouvoir outre mesure. « Le gouvernement congolais n'est pas grisé par le succès de cette contre-offensive militaire », a déclaré Lambert Mende estimant que ce qui s'était passé dans les diverses localités reconquises relevait du devoir de protection des citoyens et du droit de légitime défense. Pour lui, il est hors de question que le gouvernement mette entre parenthèse les pourparlers de Kampala ainsi que d'autres actions diplomatiques qui paraissent être les seuls à

même de garantir une paix durable en RDC. C'est dans ce cadre qu'il convient de situer le retour à Kampala depuis le 2 novembre du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda. Ce dernier est accompagné de l'ambassadeur congolais en Ouganda, Jean-Charles Okoto. D'après des sources, il s'agit pour le gouvernement qui n'a jamais fléchi dans sa position de n'accorder l'amnistie aux responsables du M23 qu'au cas par cas, de faire acter ses thèses dans l'accord final en gestation. C'est donc la tête haute et le moral gonflé que la délégation gouvernementale a quitté Kinshasa avec la seule motivation d'obtenir des éléments résiduels du M23 et de leurs parrains, des engagements clairs en rapport avec la cessation effective de leurs activités subversives. Lambert Mende considère cela comme une ultime chance qu'on leur a offerte de déposer les armes et de s'inscrire dans le schéma de l'Accord d'Addis-Abeba ainsi que celui de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans l'entendement du gouvernement, pour important qu'il soit pour la suite des

événements, le succès de la contre-offensive menée par les Fardc assortie des succès militaires à Kibumba, Kiwandja Rutshuru, Bunagana et Rumangabo n'est pas une panacée. Cela ne devrait pas dédouaner le gouvernement vis-à-vis de ses engagements internationaux par la disqualification des pourparlers de Kampala, a tenu à préciser Lambert Mende. Et pendant ce temps, les Fardc ont commencé le 2 novembre à pilonner les collines de Tchanzu et Mbuzi à la frontière ougandaise où est retranchée une centaine des rebelles du M23 montant la résistance.

Suspendus il y a quelques semaines, les négociations de Kampala entre le gouvernement qui, entre-temps, avait maintenu ses experts, et le M23 avaient repris en milieu de semaine. L'on croit savoir que le retour à Kampala sur la table de négociations du chef de la délégation gouvernementale pourrait booster les travaux jusqu'à la conclusion d'un accord final. La semaine prochaine pourrait donc être décisive.

A.D.

REPRISE DES COMBATS DANS LES KIVU

Fatou Bensouda se dit vigilante

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) menace d'étendre ses enquêtes à toutes nouvelles allégations de crimes relevant de la compétence de la Cour et, au besoin, de poursuivre en justice les personnes responsables.

Dans une déclaration faite le 30 octobre, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a rappelé à toutes les parties impliquées dans les combats dans l'est de la RDC qu'« elle surveille avec une extrême vigilance les développements sur

le terrain ». Ces menaces ont été motivées par la reprise des combats dans cette partie du pays. Fatou Bensouda a, en effet, appelé toutes les parties en conflit à s'abstenir de commettre des crimes. « Les victimes sont et resteront toujours ma priorité. La violence malheureusement sans relâche qui sévit dans cette région reflète le coût terrible de l'impunité. À nouveau, c'est la population civile des Kivu qui souffre de la volonté de certains de recourir aux armes plutôt qu'au dia-

logue dans la région », a-t-elle noté.

De l'avis du procureur de la CPI, il faut que justice soit faite pour permettre à la RDC de sortir de cette spirale de violence. « Je n'hésiterai pas à étendre mes enquêtes à toutes nouvelles allégations de crimes relevant de la compétence de la Cour et, au besoin, à poursuivre en justice les personnes responsables. Il ne saurait y avoir ni amnistie, ni immunité, ni impunité pour ces crimes », a-t-elle prévenu.

Lucien Dianzenza

DOING BUSINESS 2014

La RDC opposée aux techniques de collecte des données des enquêteurs

Le gouvernement de la RDC à travers son ministre du Plan, Célestin Vunabandi, a rejeté le classement du pays à la 183e place dans le dernier rapport et a annoncé les démarches en vue de saisir officiellement la Banque mondiale (BM) pour une amélioration des investigations de ses experts tant dans la méthode de collecte des données que des personnes ressources capables de livrer des informations objectives sur les réformes en cours.

Face à la presse, Célestin Vunabandi a fait état des problèmes de méthodologie et du déficit de communication qui ont abouti au maintien du pays dans une position loin de refléter les efforts entrepris dans l'amélioration du climat des affaires. Selon lui, le cas le plus flagrant est le recul de trente-quatre places de l'indicateur Doing Business « Création d'entreprise », au moment où toutes les réformes menées dans ce secteur ont été communiquées aux instances de la BM, et les enquêtes internes menées ont révélé une sensible augmentation de l'ouverture des entreprises. « Après la mise en place du Guichet unique de création d'entreprise, on a enregistré, sur la base d'une comparaison entre les périodes avant et après, une hausse significative sur la création d'entreprise. Il y a un certain engouement de beaucoup d'investis-

seurs. Quelque chose d'aussi concret qui a produit des résultats, et qui a été communiqué à la BM, est-ce qu'on peut imaginer que sur cet indicateur-là, la RDC recule de trente-quatre points ? ». Poussant ses analyses plus loin encore, il a fait remarquer que le même indicateur (création d'entreprise) devait théoriquement être boosté aussi par l'adhésion du pays à l'Ohada. Or, a-t-il révélé, cet indicateur où reposait tout l'espoir du gouvernement de récolter le fruit des dures réformes menées ces dernières années est celui qui a, paradoxalement, le plus reculé. Mais il y a une autre leçon à tirer. Selon Célestin Vunabandi, les enquêteurs n'ont pas été justes dans leur appréciation. « L'adhésion de la RDC à l'Ohada impacte effectivement sur un certain nombre d'indicateurs, cinq exactement. La BM considère l'adhésion à l'Ohada comme quelque chose de positif, mais son impact doit être évalué dans la durée. Donc, elle ne va pas jusqu'au bout de sa logique. Nous stigmatisons le fait que les experts Doing Business ont préféré voir les choses dans la durée pour les réformes positives, comme l'Ohada, mais par contre tout ce qui est négatif a impacté directement sur le classement ». Célestin Vunabandi a tiré à boulets rouges aussi sur les personnes ressources, non qualifiées

pour ce genre d'exercice. « Nous communiquons des informations mais on ne les observe pas. Les enquêteurs préfèrent s'adresser à quelques corps de métier, encore faut-il que ces gens-là soient de bonne foi ». De tout ce qui précède, la RDC reste convaincue de l'apport important du Doing Business dans l'attrait des investissements étrangers, mais il doit cesser d'être un travail de bureau. Il a invité les experts de la BM à descendre effectivement sur le terrain, au contact des réalités du pays au lieu de ne se limiter qu'aux avis des cabinets locaux et autres transitaires. Il a aussi noté une limitation géographique à Kinshasa, alors que toutes les provinces sont embarquées dans les réformes, avec la Constitution des cellules de pilotage de l'amélioration du climat des affaires. D'ailleurs le Katanga est très avancé en cette matière, quoique Kinshasa et le Kasai avancent plus lentement en raison des résistances de l'administration. Loin de s'apitoyer sur son sort, le pays a décidé de rebondir. Dès ce 4 novembre, un séminaire atelier sera convoqué pour une auto évaluation de manière à prendre des mesures pour corriger les contreperformances. À sa quatrième année de réformes, le gouvernement a estimé qu'il y a encore du chemin à parcourir.

Laurent Essolomwa

RDC

Le pays a célébré la Journée internationale de l'épargne

Instituée depuis 1925, cette Journée est fêtée chaque 31 octobre à travers le monde.

En République démocratique du Congo (RDC), c'est depuis 2011 que cette journée est fêtée. Pour cette troisième édition célébrée dans l'enceinte de l'Athénée de la Gombe, le thème retenu est « Épargner en RDC pour mon avenir, oui, c'est possible ». L'objectif de cette journée vise la sensibilisation du grand public en particulier les enfants sur le rôle, l'importance et les bienfaits de l'épargne. Celle-ci ne doit pas être faite à la maison ou dans une boutique mais plutôt auprès des banques, des coopératives d'épargne et de crédit ainsi que des institutions financières de micro-finances dûment agréées par la Banque centrale du Congo.

Au cours de cette journée, les différents discours prononcés ont démontré les avantages de l'épargne tout en appelant la jeunesse à épargner pour un avenir meilleur. « Dans le monde moderne, l'épargne est devenu un déterminant de la croissance et de développement économique. Ne pas épargner fera du riche d'aujourd'hui le pauvre de demain pour avoir dépensé sans retenue », fait savoir le gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mwana Nyembo, qui a par ailleurs souligné que s'agissant de la stratégie adoptée pour un environnement propice à l'épargne, son institution et le gouvernement ont conjugué des efforts qui ont abouti à la stabilité macro-économique de la monnaie locale et à l'amélioration de l'accès du public au système bancaire par l'allègement de processus d'ouverture des comptes.

Quoi qu'il y ait ces efforts, constate-t-il, le taux de bancarisation en RDC reste faible de toute l'Afrique sub-saharienne. « D'où, il faut renforcer l'éducation financière », propose-t-il. Pour la vice-ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Maguy Rwakabuba, l'épargne présente plusieurs avantages aussi bien pour l'individu que pour la communauté tout entière. C'est grâce à l'épargne, indique-t-elle, que de nombreuses communautés ont pu se développer. Et un accent particulier doit être mis sur les jeunes qui, pense-t-elle, constitue un catalyseur.

Quant au directeur pays adjoint du Pnud, il a reconnu que l'épargne constitue un moyen de lutte contre la pauvreté et que son organisation milite pour l'inclusion financière en RDC afin d'améliorer l'accès des personnes aux services financiers innovants et durables. Le représentant de l'association congolaise des banques et la présidente de l'association des coopératives d'épargne et de crédit et institutions financières ont insisté sur le bien fondé de l'épargne tout en invitant les élèves à épargner pour s'assurer un lendemain meilleur.

Aline Nzuzi

PRODUCTION MINIÈRE

Près d'un million de tonnes de cuivre d'ici à fin 2013

Les projections de la Chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) ont confirmé la possibilité d'atteindre les 900 000 tonnes, après une croissance déjà fulgurante de 1000% en dix ans, soit de 50 000 à 600 000 tonnes.

Pour la situation de la contribution du secteur aux revenus de l'État, il faut encore attendre la publication le 1er décembre du rapport de l'Itie. Mais les recettes déjà signalées étaient de l'ordre de 700 millions de dollars américains en 2010, et la tendance en 2012 est à l'augmentation. La Chambre des mines a rappelé aux sociétés minières l'échéance du 2 novembre 2013 pour le dépôt des formulaires sur tout paiement effectué en faveur de l'État.

Bien que des recettes soient en hausse, un vrai malaise règne dans le secteur minier, avec la révision en cours du Code minier de 2002. Une fois encore, la Chambre des mines de la FEC a réuni les sociétés minières des différentes filières du 29 au 30 octobre au Grand Hôtel Kinshasa pour son troisième forum axé sur cette épineuse question, avant la tenue des tripartites rassemblant le gouvernement, la société civile et les sociétés minières. Si les miniers ont encouragé les efforts du gouvernement d'augmenter la production minière en s'assurant de la distribution de la force motrice pour les besoins industriels et sociaux, par contre ils ont mis en garde contre un tripatouillage des termes fiscaux du Code minier pour éviter de saigner un secteur déjà affecté ces derniers mois par une tendance à la baisse des cours mondiaux des matières premières. Les miniers ont reproché au gouverne-



Une vue des participants à l'atelier

ment de ne chercher qu'à optimiser ses revenus sans poser les vrais problèmes du secteur. Et cette attitude place le secteur minier désormais dans une incertitude, et cela explique même certains problèmes observés actuellement, notamment l'abandon de projet par certaines grandes sociétés minières, ou encore l'arrêt de l'exploration et du développement de certains sites. La tendance pourrait encore s'aggraver en cas de mise en œuvre en l'état du nouveau Code minier, sans un dialogue sincère avec les opérateurs du secteur.

Pour les miniers, la mauvaise application du Code minier est le fruit d'un déficit de vulgarisation des textes. En effet, encouragé par ce Code minier de 2002, le pays a réussi à attirer des investissements étrangers considérables. Au moins 80% des investissements étrangers en RDC sont enregistrés dans le secteur minier. Ce dernier représente aussi 75% des exportations et plus de 10% des revenus de l'État. Durant ces deux jours, quatre commissions ont fait le tour des questions

liées à la fiscalité, à l'administration, à l'environnement et société ainsi qu'aux droits miniers. Toutes les réflexions développées ont permis d'évaluer l'impact de ces réformes, les implications en termes de rentabilité pour les projets en cours et l'atout du Code minier dans l'attrait des nouveaux investissements.

Parmi les recommandations fortes, en dehors du soutien à la relance de la production, il y a aussi une volonté affichée par les miniers d'œuvrer en faveur de l'augmentation des recettes fiscales, de doter le gouvernement des moyens de sa politique. Mais ces défis ne pourront être relevés que si le pays opte pour une fiscalité incitative, des lois sécurisantes et la fin des tracasseries administratives et policières. Tout l'enjeu n'est pas de surfiscaliser les projets miniers existants mais d'encourager la création d'autres pour élargir l'assiette fiscale et arriver aux mêmes résultats. En aidant les sociétés à construire de nouvelles mines, l'État congolais peut espérer augmenter ses recettes.

L.E.

ONU

La RDC élue au Conseil économique et social

Le mandat des pays élus au sein de ce Conseil, qui débute le 1er janvier 2014, est de trois ans.

Le 30 octobre, l'Assemblée générale de l'ONU a élu dix-huit membres du Conseil économique et social après avoir pourvu cinq des sept sièges vacants au Comité du programme et de la coordination (CPC). Quatre pays africains figurent parmi les nouveaux membres, à savoir le Botswana, le Congo, la République démocratique du Congo et le Togo. Les autres nouveaux membres élus le soir du même jour sont Antigua et Barbuda, le Bangladesh, le Danemark, la Géorgie, le Guatemala, le Kazakhstan, Panama et la Serbie.

La Chine, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Fédération de Russie, la Suède et le Royaume-Uni ont été réélus. Les nouveaux membres ont été élus selon le critère suivant : quatre pour l'Afrique, quatre pour les pays de l'Asie et du Pacifique, trois pour les pays de l'Europe de l'Est, trois pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et quatre pour les pays de l'Europe occidentale et des autres pays.

Artisan de la coopération internationale pour le développement

Le Conseil économique et social de l'ONU compte cinquante-quatre membres dont dix-huit sont élus chaque année par l'Assemblée générale pour des mandats de trois ans. Les membres sortants sont immédiatement rééligibles. Créé par la Charte de l'ONU, le Conseil est l'organe principal de coordination des activités des Nations unies et de ses agences et institutions spécialisées dans les domaines économique et social et autres domaines connexes. Le Conseil agit sous l'autorité de l'Assemblée générale. Il est l'instance suprême pour l'examen des questions économiques et sociales internationales et la formulation de grandes orientations. Il est également le principal artisan de la coopération internationale pour le développement. Il tient des consultations avec les organisations non gouvernementales (ONG), maintenant un lien indispensable entre l'ONU et la société civile.

Patrick Kianimi

FÉCOFA

Constant Omari évoque la CAN U23 2015 et menace Lupopo

Le président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a tenu, le 29 octobre, au siège de l'instance faîtière du football congolais sa première conférence de presse depuis sa réélection en mai 2013.

Constant Omari Selemani a, à cette occasion, abordé plusieurs sujets majeurs du football congolais. De prime abord, le responsable du football congolais a rappelé que la Confédération africaine de football (CAF) a octroyé, le 22 septembre, à la RDC l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de moins de 23 ans en 2015. Constant Omari a indiqué à ce sujet qu'il entamait une tournée sur les sites retenus pour abriter les matchs avec une société chinoise afin de faire un état des lieux et un cahier des charges à transmettre à l'exécutif national. Selon les règlements de la CAF, a-t-il souligné, un pays doit d'abord organiser une phase finale d'une compétition de football d'âge avant d'accueillir une compétition de la trempe de la CAN. La RDC devra donc réussir la CAN U23 en 2015 pour prétendre abriter la CAN 2019. Constant Omari a aussi évoqué la qualification de la RDC au Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu pour 2014 en Afrique du Sud. Il a assuré que la sélection composée des joueurs locaux et entraînée par Santos Muitubile va bientôt quitter le pays



Constant Omari, président de la Fécofa

pour Polokwane en Afrique du Sud afin de s'acclimater et se préparer jusqu'au coup d'envoi de la compétition. La Fécofa, a-t-il dit, n'est pas pressée d'engager un autre sélectionneur pour succéder à Claude Le Roy à la tête du staff technique des Léopards de la RDC. Il n'y a pas d'échéance majeure à l'horizon, a-t-il argué, le plus important à faire en ce moment étant de définir la politique générale du football national.

le cas Lupopo...

À propos de la Ligue nationale de football, Constant Omari s'est exprimé sur le cas du FC Saint-Éloi Lupopo qui, finalement, a pris l'option de ne pas prendre part au championnat de la Division 1. « Si Lupopo ne prend pas part au championnat, il sera suspendu

pendant deux ans de toutes compétitions, et à la troisième année, il sera relégué à la troisième division du championnat de l'Entente urbaine de football de Lubumbashi. Car une équipe qui n'est pas en compétition toute la saison est déclarée inactive. Elle devient comme une équipe qui n'existe pas. Et quant on veut revenir, on recommence au début », a déclaré l'homme fort du football congolais. L'on rappelle que le président de Lupopo, Vickbo Kasongo, a annoncé le 28 octobre devant les supporters du club le retrait du team jaune et or de la Division 1, se disant victime de la partialité de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les supporters courroucés ont effectué une marche jusqu'au siège de la Monusco à Lubumbashi où ils ont déposé un mémo dans lequel ils chargeaient les dirigeants du football national. Et ils ont été dispersés par la police à coup de gaz lacrymogène. Lupopo n'a donc pas livré le match de la première journée de la Division 1 contre Don Bosco programmé le 30 octobre. Le président de la Fécofa avait déjà menacé Lupopo de relégation lors d'une conférence de presse à Lubumbashi. Au regard de l'évolution de la situation, cette menace pourrait être mise en exécution. On attend voir l'issue de ce dossier brûlant du football congolais.

Martin Enyimo

FOOTBALL-TRANSFERT

V.Club prête Issama Mpeko à Kabuscorp d'Angola

Le latéral droit international congolais ne fait plus partie de l'effectif de l'AS V.Club de Kinshasa pour la saison 2013-2014.

Il va jouer la Ligue des champions d'Afrique avec cette équipe angolaise.

L'ancien joueur de Lumière de Mbandaka et Daring Club Motema Pembe de Kinshasa a été prêté par V.Club à Kabuscorp, club vainqueur de la Girabola, le championnat d'Angola de football. Selon le secrétaire sportif de V.Club, Patrick Banichay, le joueur n'avait plus le cœur au club. Il avait déjà été convoité par le TP Mazembe. Mais V.Club avait fixé la clause de sortie du joueur à un million de dollars américains.



Djo Issama Mpeko

Et les Corbeaux de Lubumbashi avaient visiblement abandonné la piste qui vraisemblablement a été reprise par le club dirigé par le général et homme d'affaires angolais Bento Kangamba qui veut faire de cette formation une grande équipe en Afrique. L'équipe a le mérite d'avoir

engagé il y a un an, l'ancien champion du monde brésilien Rivaldo, et cette année d'avoir incorporé en son sein le Camerounais Meyong Ze venu de Vitoria Setubal au Portugal. L'accord a donc été trouvé entre le club angolais et l'AS V.Club pour un prêt de Djo Issama Mpeko ; il retrouve dans Kabuscorp d'autres congolais comme Daniel Mpele-Mpele et Lamy Yakini. Issama Mpeko a défrayé la chronique lorsqu'il n'avait pas répondu à la convocation du sélectionneur Santos Muitubile pour les derniers matchs de qualification des Léopards locaux pour le 3e Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu en Afrique du Sud en 2014. L'on s'est rendu compte que le joueur tenait à évoluer en dehors du pays, lui qui était déjà pisté par Bastia (L1) et Lens (L2) en France. Il s'est finalement relancé en Angola. Né le 30 avril 1989, il a joué d'abord dans la formation de Lumière de Mbandaka dans la province de l'Équateur, avant de retrouver au sein du Daring Club Motema Pembe. Ensuite, il va jouer pour le club rival de V.Club à partir de 2008 jusqu'en 2013. Latéral offensif, vif et percutant, il compte vingt-deux sélections et deux buts en sélection A. Il va donc prendre part à la Ligue des champions avec Kabuscorp en 2014.

M.E.

KINSHASA

Un salon international du commerce et de l'industrie

Les expositions prévues à la Foire internationale de Kinshasa (Fikin) du 6 au 9 novembre concerneront l'équipement immobilier, la cosmétique et les produits d'entretien, la construction et l'agriculture.

La ville de Kinshasa va devenir la capitale économique de l'Afrique centrale pendant quatre jours. Ce statut lui sera conféré de facto, suite à l'organisation du 6 au 9 novembre à la Fikin d'un salon international du commerce et de l'industrie. L'initiative des entreprises nigérianes « Atlantic exhibition » et turque « Meridyen » à travers le projet Ingetrex/RDC vise le développement des échanges commerciaux entre la Turquie, les dix pays participants et le pays hôte.

Pour les organisateurs, Ingetrex/RDC offrira une occasion propice aux contacts entre les opérateurs économiques nationaux et internationaux ainsi que des échanges directs entre fournisseurs, acheteurs et distributeurs en un seul et même lieu. « Ingetrex offre une plate-forme unique aux exposants pour la mise en valeur de leurs produits et services grâce à des installations et équipements aux normes internationales », ont-ils précisé. L'accès libre à l'exposition prévue à la Fikin exprime suffisamment le souci des organisateurs de faire adhérer la population kinoise au projet.

Le directeur du projet, Salim Haffar, a justifié le choix de la RDC par le repérage des opportunités dont l'ouverture aux capitaux étrangers,



De gauche à droite, Nuvit Becan, Paul Agodeji Olugbade, Salim Haffar

des impulsions et le développement des activités dans différents secteurs. Mais, a-t-il précisé, il ne s'agit pas seulement d'un salon pour la RDC, mais pour l'ensemble des pays de la région dont les représentants sont attendus à Kinshasa. À cet effet, les responsables d'Atlantic exhibition, Paul Agodeji Olugbade, et de Meridyen, Nuvit Becan, ont donné des assurances quant à l'intérêt de leur initiative pour les populations et les opérateurs économiques de l'Afrique centrale.

Entre autres cinquante entreprises turques annoncées, le salon international du commerce et de l'industrie de Kinshasa va permettre d'ex-

poser les produits de dix pays dont l'Inde, la Chine, le Maroc, la Côte d'Ivoire, les Pays-bas, la Belgique et la Suède. Ces expositions concerneront l'équipement immobilier, la cosmétique et les produits d'entretien, la construction et l'agriculture. Elles présenteront des produits au standard international mais accessibles à tous.

À la fin du salon international, les organisateurs s'attendent à un afflux d'opérateurs économiques étrangers vers la RDC parce qu'ils auront compris le potentiel dont dispose le pays et vont repartir avec le besoin de s'y installer.

Jeannot Kayuba

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Moïse Matuta inaugure Une Soirée avec le Roi

Avec son concert du 3 novembre au Salon Congo du Grand Hôtel de Kinshasa, le chantré aura le privilège d'être le premier à lever le voile sur une rencontre qui a l'ambition de s'inscrire dans l'agenda culturel kinois.

Une Soirée avec le Roi est un tout nouvel événement qui veut porter haut l'étendard du gospel congolais. Pour annoncer les couleurs, l'affiche n'est pas des moindres. En effet, l'ex-chanteur des Moissonneurs n'est pas un piètre artiste. Les mélomanes congolais, Brazzaville est également à prendre en compte, ne diront pas le contraire. Manifesté au grand public à la faveur d'Huile fraîche, son premier album solo qui a eu l'heureux avantage de le propulser sur la scène in-

ternationale a témoigné de son savoir-faire. Auteur-compositeur et chanteur, il compte au nombre des bien-aimés des amateurs du gospel local. Par ailleurs, à l'instar des stars musicales dont l'empreinte est perceptible auprès du public, Moïse Matuta a su s'y prendre avec son précédent album, Trophée. Perçu comme un simple slogan au départ, sa phrase fétiche : « On est ensemble, y a pas de souci », a fini par être adoptée par plusieurs. Reprises à plusieurs occasions, elle est même devenue un mot de ralliement qui a servi valablement à certains médias de la place.

Notons qu'avec le concours de son orchestre La Profondeur, l'interprète de Se yo Papa est assuré du succès de la première Soirée avec le Roi. Prévu pour être un moment particulier de louange mais aussi d'adoration, le rendez-vous auquel il convie les chrétiens, mais pas seulement, des deux rives du Congo sera inédit. En effet, l'artiste devrait passer en revue son riche répertoire quitte à offrir au public un parcours magistral des titres de ses différents opus sur le marché. Il n'est pas exclu qu'une vente de certaines de ses œuvres soit inscrit au programme de la célébration qu'il entend inscrire dans les annales de la chanson chrétienne congolaise.

Nioni Masela



L'affiche du concert Une Soirée avec le Roi

CHRONIQUE

Culture de la déprime

Un cimetière, c'est comme un monument aux morts, avec un même but : commémorer et honorer des personnes tuées ou disparues. Que ce soient des cénotaphes, des mémoriaux ou des monuments nationaux, la fin demeure la même, tant au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qu'aux monuments nationaux du centre-ville de Brazzaville à la mémoire des victimes du vol UTA 772 du 19 septembre 1989 ou encore des explosions du 4 mars 2012.

Nous conviendrons sans ambages que ces espaces qui se veulent des endroits de recueillement et de ressourcement doivent être convenablement entretenus, et, il faut bien le reconnaître, ce n'est pas souvent le cas dans nos contrées. Nous venons de célébrer la Toussaint en l'honneur de tous les saints du panthéon catholique, mais aussi de nos fidèles défunts par des messes, en particulier pour ceux de l'année écoulée et, fidèles à nos traditions, nous avons consacré ce long week-end à une visite familiale aux cimetières et à l'entretien des tombes.

Nous pensons célébrer ainsi tous les saints, que nous assimilons volontiers à nos défunts, car ils sont tous supposés remis par le Très Haut de leurs péchés commis ici-bas. Mais ce rituel que nous effectuons depuis des temps immémoriaux se trouve hélas souvent contrarié par l'état des lieux. Il s'exprime alors, et de manière très ressentie, un malaise provoqué par l'insalubrité de ces sites, malaise qui doit sans doute habiter tous ceux qui ont à cœur de s'y recueillir.

Il faut reconnaître que le sentiment qui vous ha-

bite, en parcourant le cimetière du centre-ville de Brazzaville, pour ne citer que ce dernier, réputé du domaine municipal, est un sentiment qui s'apparente à de la colère, car cet endroit censé inspirer le repos et le calme se révèle en fait un lieu de déprime au vu de l'insalubrité manifeste dans les allées et sur les tombes.

Ce n'est pourtant pas un endroit désert, car il est fréquenté par de nombreux individus et badauds dont le statut reste flou, en tout cas qui effectuent des travaux d'entretien de manière officieuse et vous harcèlent en vous proposant toutes sortes de services. Il est vrai qu'un flot de questionnements peut surgir dans les esprits lorsqu'on se rend compte que dans les cimetières privés, on est plus méthodique et organisé en dépit du fait que les frais multiples payés par le contribuable sont très variables et particulièrement élevés au centre-ville. Ces coûts n'incluent-ils pas l'entretien ?

Un journaliste très inspiré a écrit : « *Toutes les richesses de l'Afrique se trouvent au cimetière.* » Il ne croyait pas si bien dire, et il faut qu'on l'intègre et se rappelle qu'à juste titre le cimetière est par excellence ce lieu où l'on doit retrouver la paix, la quiétude afin qu'en le quittant on ait la sensation agréable d'avoir posé un acte salutaire et bénéfique, car ne dit-on pas que « *les morts ne sont jamais morts* » et que *bien au contraire, « ils se sont éloignés pour mieux nous guider »* ? Ce n'est donc pas dans la déprime occasionnée par l'insalubrité que nous pourrions honorer nos défunts !

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.
Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez :
04 105 50 50 / 05 050 47 48

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable)
9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats...).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

LITTÉRATURE CONGOLAISE

Le premier bilan des 60 ans fait à Paris

Soixante ans après la publication du premier roman *Cœur d'Aryenne* de Jean Malonga, la littérature congolaise célèbre le partage des cultures. L'écrivain-chroniqueur Aimé Eyengué, l'un des promoteurs de l'événement, dresse un premier bilan de la célébration.



Débat à L'Hay-les-Roses. (Crédits photo : Aimé Eyengué)

Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment interpréter le choix de la France pour démarrer les festivités du soixantième anniversaire de la littérature congolaise ?

Aimé Eyengué (AE) : C'est à L'Hay-les-Roses, en France, que s'est tenue la première étape d'une série de commémorations de cet anniversaire en hommage au symbole que constitue le retour sur les terres d'origine de la parution du premier roman de Jean Malonga, *Cœur d'Aryenne*, en juillet 1948. C'est en France que l'auteur, à l'époque sénateur du Moyen-Congo, a rencontré Allioune Diop, fondateur des Éditions Présence africaine. Le choix des lieux, celui de la feuille de route, y compris des étapes retenues, découle de la volonté collégiale du comité de pilotage de l'événement. Nous travaillons en partenariat avec l'Union nationale des écrivains et artisans congolais (Unéac), présidée par Henri Djombo, et l'association culturelle congolaise Agora que j'ai l'honneur d'animer.

LDB : Quelles sont les manifestations prévues en France et au Congo ?

AE : Le train a démarré à L'Hay-les-Roses suivant le calendrier d'activités établi d'octobre à décembre. La première étape dans la région parisienne visait à valoriser le fleuve Congo en présence de Sylvain Ngambolo, son promoteur, au travers du carnet de voyage de Jean Malonga et du film de Hassim Tall. Les écrivains Liss Kihindou et Boniface Mongo M'Boussa ont évoqué la présence déterminante du fleuve dans les œuvres littéraires. Les deuxième et troisième rendez-vous auront lieu le 10 novembre à la Maison de l'Afrique, située dans le Quartier latin à Paris, et le 12 décembre à la Librairie-Galerie Congo. Brazzaville et Pointe-Noire prendront le relais au Congo.

LDB : Quelles ont été les réactions du public ?

AE : Le public s'est approprié l'événement. Nous vérifions chaque jour cet engouement grâce aux différents retours enregistrés de par le monde. Les réseaux sociaux nous facilitent le contrôle de cet impact. À L'Hay-les-Roses, le public est venu très nombreux. En communion avec celui-ci, nous avons rendu hommage à Léopold Pindy Manmonsonso, décédé le 8 octobre dernier à Brazzaville. Nous nous attendons à la même implication au Congo. Nous aurons, à Brazzaville, des manifestations gratuites dans l'enceinte de la mairie centrale, près du fleuve. À Pointe-Noire, les hommes de lettres et le public se retrouveront à l'Institut français. Nous voulons créer une proximité chez les lecteurs afin de rappeler que la littérature est la mémoire d'un peuple : chacun peut puiser dans les écrits de la force pour aller de l'avant. N'oublions jamais d'où l'on vient. La force du baobab est dans ses racines. C'est un événement national qui sensibilise les gens partout. Une culture populaire à prendre en compte par tous.

LDB : Quels sont les résultats attendus ?

AE : Un livre sera écrit par le collectif des auteurs et écrivains congolais à l'issue de ces noces de diamant dont l'union est le thème central. Un mariage des cultures au travers duquel nous insistons sur la mémoire collective pour que chaque Congolais-Congolaise se souvienne toujours en s'appuyant sur les écrits. Le but est d'établir un pont culturel comme gage des progrès des mentalités. Nous aurons atteint notre objectif si l'unité nationale se trouve consolidée par le biais du livre : tendre la main vers l'autre. Un livre est fait pour établir un pont afin de ne plus se méconnaître. Jacques Loubelo nous a légué un cri du cœur : l'union. Jean Malonga a bâti le premier pont en se projetant à partir de Mambeké Boucher, personnage central de son ouvrage : une amitié entre un fils du Nord et un fils du Sud. Sans doute la vulgarisation du livre participera-t-elle à cette noble mission de la paix entre Congolais.

Propos recueillis
par Marie Alfred Ngoma

Claude Verlon et Ghislaine Dupont assassinés au Mali

Deux journalistes français de RFI, Claude Verlon et Ghislaine Dupont, ont été assassinés samedi 2 novembre au Mali peu de temps après avoir été enlevés par un groupe armé à Kidal dans le nord du pays.

Les deux collaborateurs de la radio mondiale réalisaient un reportage dans le cadre d'une opération spéciale de délocalisation des émissions de RFI prévues le 7 novembre à Bamako.

Ils ont été kidnappés au début de l'après-midi dans la capitale des Touaregs par quatre ravisseurs devant le domicile d'Ambéry Ag Rissa, un membre du MNLA, qu'ils venaient d'interviewer. Selon un témoignage de la radio française, d'Ambéry Ag Rissa aurait entendu des bruits suspects peu après le départ des journalistes et vu les ra-



Claude Verlon

visseurs enturbannés et parlant tamemchek, embarquer les reporters de force dans un véhicule 4x4 beige. Quelques minutes seulement après le début de la poursuite des ravisseurs, les corps étaient retrouvés criblés de balles.

Depuis l'été dernier, Kidal est officiellement sous le contrôle de l'Etat malien. La sécurité de ce fief touareg est assurée par des soldats de la Minusma. Quelques français de l'opération Serval sont également présents.

Ces décès interviennent peu après la libération, après trois ans de captivité au Sahel, des quatre ex-otages français du Niger en début de semaine. Un otage français est toujours détenu au Mali. L'annonce de la mort des deux journalistes suscite une vague d'émotion. Le président français a exprimé son indignation à l'égard de cet acte odieux et affirmé, avec son homologue malien Ibrahim Boubacar Keïta, leur détermination commune à poursuivre et à remporter leur combat contre le terrorisme.



Ghislaine Dupont

ÉLECTIONS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Le Comité national olympique s'explique sur la réouverture des candidatures

Le but visé par la procédure est d'éviter les vacances dans les quatorze postes à pourvoir en plus de la présidence des fédérations, en cas de désistement des candidats.

Le secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), Jean-Paul Ngaloua, a dissipé les zones d'ombre quant à la réouverture des candidatures pour les élections qui pointent à l'horizon au sein des fédérations de boxe, d'athlétisme et de handball. Puisque la décision est jusque-là contestée par certains candidats. Le 2 octobre, en effet, le Cnosc saisissait la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) pour avis sur la révision du corps électoral en vue de son amélioration et l'ouverture des candidatures aux postulants autres que ceux mis en compétition lors des premières élections invalidées.

La CCAS émet ses avis

Sur la première question, l'avis de la CCAS était positif, tandis que sur la seconde la structure judiciaire du sport émettait un avis négatif. Pourtant, le Cnosc décidait par la suite de la réouverture des candidatures, tenant compte de la valeur juridique

d'un avis qui diffère d'une sentence. Seulement, quelques candidats à divers postes refusent de l'entendre de cette oreille. Ainsi, le secrétaire général du Cnosc a tenu une conférence de presse, le 31 octobre à Brazzaville, pour éclairer la lanterne du public sportif. Il a souligné, dans son argumentaire, la différence entre les élections législatives mettant aux prises deux candidats au deuxième tour pour un seul poste et celles des fédérations pour lesquelles quatorze postes sont à pourvoir en dehors de celui du président. En cas de désistement d'un ou de plusieurs candidats, a-t-il poursuivi, les postes seraient vacants à défaut de choisir subjectivement les candidats séances tenantes lors des assemblées générales électorales prévues le 17 novembre. « La vacance de postes est compromettante parce qu'au lendemain de ces élections, les bureaux exécutifs, au grand complet, doivent s'atteler à préparer les onzièmes

Jeux africains de Brazzaville de 2015 », a indiqué le secrétaire général du Cnosc.

Le Cnosc en accord avec la Ccas

Il a, par ailleurs, expliqué qu'en aucun cas le Cnosc avait bafoué les décisions de la CCAS, comme le soulignent certains candidats. Puisqu'un avis n'est pas une sentence, il revenait donc au Cnosc d'approuver ou non l'avis de la CCAS. Le contraire se serait produit si c'était une sentence impliquant une soumission immédiate. « Nous tenons à apaiser l'opinion. Il n'y a aucun nuage entre la CCAS et le Cnosc, sauf pour ceux qui n'ont pas encore compris la portée d'un avis juridique », a déclaré Jean-Paul Ngaloua.

Le secrétaire général du Cnosc a invité les candidats à l'apaisement et à s'investir pour que les élections se passent sans heurts, en toute sportivité et dans le fair-play. Jean-Paul Ngaloua a rappelé que les présidents qui seront élus avec leurs bureaux travailleront de concert avec le Cnosc à l'amélioration des performances des athlètes. D'autant plus que ces derniers doivent amorcer la préparation des Jeux africains de la jeunesse en mai 2014 à Gaborone au Botswana, les Jeux olympiques de la jeunesse en août 2014 à Nanjing en Chine, les Jeux africains à épreuves qualificatives en 2015 à Brazzaville ainsi que les Jeux olympiques d'été en 2016 à Rio de Janeiro au Brésil.

Rominique Nerplat-Makaya



Jean-Paul Ngaloua exposant sur la réouverture des candidatures. (© Adiac)

RÉFLEXION

Le Bassin du Congo vu des États-Unis

Il suffit d'ouvrir les yeux, d'observer sur place les grands médias, d'écouter ce qui se dit ici et là dans les milieux bien informés pour comprendre qu'après avoir considéré comme nulle et non avenue l'émergence de l'Afrique, les États-Unis ne sont plus très loin d'inscrire le continent en tête de leurs préoccupations.

Cette mutation, les Américains ne la doivent pas, ou la doivent peu, au fait qu'ils sont dirigés depuis maintenant six ans par un président noir, car celui-ci ne s'est guère préoccupé jusqu'à présent de l'Afrique et des Africains, commettant des erreurs aussi lourdes que l'intervention militaire menée en Libye, au côté de ses alliés occidentaux, sans tenir le moindre compte des conseils de bons sens que lui prodiguaient les dirigeants africains. Elle résulte d'une lecture de l'évolution actuelle du monde qui situe enfin l'Afrique à sa juste place humaine, économique, stratégique, artistique, sociétale

dans le concert des Nations.

Soulignons, avant d'aller plus loin, que les États-Unis, en focalisant leur attention sur l'Asie comme ils l'ont fait au cours des deux dernières décennies, ont commis tout comme l'Europe une erreur historique qui leur coûte cher dès à présent puisque la Chine en a très intelligemment profité pour prendre ses marques sur tout le continent. Et ajoutons que, pour rattraper cette erreur, ses dirigeants, qu'ils soient démocrates ou républicains, vont devoir mettre les bouchées doubles s'ils veulent faire entendre leur voix sur le continent.

Laissons aux historiens le soin de détailler les raisons de cette faute et regardons plutôt comment Barack Obama et ses successeurs s'y prendront dans les mois et les années à venir pour tenter de rattraper le temps perdu. Trois voies, parmi bien d'autres, s'ouvrent à eux.

1. Soutenir activement la revendication fondamentale des Africains qui est d'obtenir enfin dans la gouvernance mondiale la place qui leur revient de droit en raison de leur poids humain, économique et culturel. Cette démarche est relativement facile à accomplir par le biais d'une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies qui permettrait enfin au continent de faire entendre sa voix.

2. S'intéresser plus que ne l'ont fait jusqu'à présent les dirigeants américains à l'Afrique francophone en mettant à profit le déclin de l'influence de la France dans ses anciennes colonies pour développer des relations économiques et financières fructueuses. Ce qui permettrait aux États-Unis de tirer profit eux aussi de l'émergence du continent tout en sécurisant leurs approvisionnements en matières premières sensibles.

3. Attirer vers l'Amérique la future élite africaine en formant des jeunes

cadres dans ses universités, ses centres de recherche, ses écoles commerciales. Si ce mouvement, qui se dessine depuis plusieurs années, s'amplifiait, l'obstacle de la langue disparaîtrait et un mouvement irréversible s'enclencherait qui profiterait largement aux entreprises américaines dans cette partie du continent.

Si, de surcroît, les États-Unis aident les pays africains à construire les systèmes de sécurité régionaux qui permettront demain à leurs peuples de vivre en paix, le bénéfice qu'ils tireront de ce changement de politique sera immense. Soit dit en passant, c'est probablement ce qui les amène aujourd'hui à observer avec attention ce qui se passe dans le Bassin du Congo et à s'interroger sur ce qu'il convient de faire pour aider les pays qui le composent à s'organiser.

Affaire à suivre !

Jean-Paul Pigasse